

TOUTES INSUPPASSABLES
LES CIGARES
DIXIE et CAMILLO 10c

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

TOUTES INSUPPASSABLES
LES CIGARES
DIXIE et CAMILLO 10c

VOL. 8 — No 15

ÉDITÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 10 JANVIER 1908

La Comp. d'ÉDITÉMENT, Éditeur.

LE PEUPLE

Rue du Dépôt Montmagny, P. Q.

Au sujet de l'immigration

Le "Pionnier" publié dans son dernier numéro, au sujet de l'immigration, un article important que nous approuvons entièrement.

Outant les idées émises par "L'avenir du Nord", "Le Temps", "L'Ontario", et le "Lac Saint-Jean", au cours d'une polémique assez vive sur cette question de l'immigration, notre confrère du "Pionnier" exprime des opinions qui nous paraissent parfaitement justes.

On sait que le gouvernement fédéral dépense chaque année des sommes considérables pour attirer des immigrants dans notre pays et que ces immigrants sont presque tous dirigés vers l'Ouest.

Les journaux engagés dans la polémique sont bien tous d'opinion que les vieilles provinces, et spécialement la province de Québec, puisqu'elles fournissent les fonds, devraient avoir leur part de cette immigration, mais ils ne sont cependant pas d'accord sur un point important de cette question.

Le "Temps" soutient que la province de Québec ne doit pas être trop difficile dans le choix des immigrants; que ceux-ci parlent une langue autre que la nôtre, peu importe au confiné d'Ontario, pourvu qu'il en vienne assez pour que le nombre des représentants des autres provinces à la Chambre des Communes n'augmente pas trop proportionnellement au nombre fixe des représentants de notre province.

Mais si ce résultat n'est obtenu que par la nomination de représentants complètement étrangers à nos aspirations nationales, par suite de l'affluence d'une immigration cosmopolite, quel sera l'avantage pour notre race ?

Nous croyons donc avec le "Pionnier" que nous devons réclamer du pouvoir fédéral une immigration choisie, française et belge, pour notre province.

Notre confrère est aussi dans le vrai, suivant nous, lorsqu'il demande que le gouvernement de Québec fasse quelque chose pour l'immigration dans notre province. Sans doute, l'immigration est plus particulièrement un ressort du pouvoir central. Mais si ce dernier ne nous donne pas ce que nous avons droit d'avoir, pourquoi ne pas nous le procurer nous-mêmes si nous le pouvons ? La province d'Ontario, dans un besoin moins pressant, l'a fait; ne pourrions-nous pas l'imiter ?

L'avenir de notre nationalité est mis en danger par les flots d'immigrants étrangers qui inondent notre pays. Le devoir du gouvernement de Québec est de conjurer ce danger. Si le pouvoir central ne nous rend pas justice, ne nous contentons pas de gémir, faisons des sacrifices, s'il le faut, pour défendre notre position.

LA CROISADE DE TEMPERANCE

Le clergé catholique aura l'honneur d'avoir déterminé dans un mouvement de tempérance dont les résultats s'étendront à tout le pays.

Jamais les efforts pour enrayer le fléau de l'alcool n'ont été aussi généraux ni aussi pratiques que depuis l'inauguration par l'autorité religieuse de la croisade de tempérance.

De tous côtés, on signale différentes mesures propres à atteindre le résultat désiré et celle que nous annonçons le "Witnes" n'est pas la moins considérable.

Lors de la suspension d'un certain nombre d'employés du chemin de fer North Western, la compagnie garda de préférence les employés reconnus par leur sobriété. Cette décision de la compagnie a déterminé une propagande parmi les employés dont vingt-cinq mille se sont engagés par signature, à ne plus prendre un verre de boisson.

Il est à désirer que ce magnifique exemple soit suivi sur toutes ces lignes de chemin de fer et que le courage d'hommes dont le dur labeur porte à l'usage de l'alcool soit généralement limité.

Nous disions récemment qu'il reste beaucoup à faire pour la tempérance, mais il faut au moins reconnaître la bonne volonté de certaines autorités municipales qui réagissent courageusement contre le mal.

Signations, entre autres, celles de St-Ramond et de Lévis, dont la réglementation aussi sévère que le per-

SAINT-EUPHEMIE

Bénédictio d'une cloche

Les paroissiens de la nouvelle paroisse de Sainte-Euphémie comté de Montmagny se rappelleront longtemps la belle et grande cérémonie religieuse de la bénédiction de leur première cloche, qui a eu lieu lundi, le 6 janvier, 1908, le jour des Rois. C'est Monsieur l'abbé Eric Perrot, curé de Notre-Dame du Rosaire, qui officiait, assisté de M. l'abbé W. Proulx, curé de la paroisse. Le sermon d' circonstance fut donné par Monsieur l'abbé C. Samson, curé de Saint-Cajetan d'Armagh, qui, en termes éloquentes et bien choisis, dit à la foule nombreuse et recueillie assemblée dans le nouveau temple le rôle de la cloche qui appelle les fidèles à la prière, de la cloche dont la voix se fait joyeuse, grave ou gémissante, suivant les joies ou les tristesses de la vie.

Au chœur, avaient pris place Messieurs Amédée Bernier, Adolphe Bernier de Montmagny; Messieurs Thomas et Napoléon Guimont, du Cap Saint-Ignace; Messieurs Thomas, Willie et Joseph Clouston et G. Dion, de Montmagny; MM. Joseph Langlois et Adolphe Colombe, d'Armagh; M. Alphonse Gagné, maître-chanteur de la paroisse, qui chantèrent plusieurs hymnes et cantiques appropriés à la circonstance.

Le temps pouvait à peine contenir tous les fidèles car presque tous les paroissiens et un nombre assez considérable de citoyens des paroisses voisines, malgré le froid de la saison, avaient répondu à l'appel de M. le curé Proulx et s'étaient rendus pour assister comme parrains et marraines à cette bénédiction. Nous avons remarqué entre autres M. et Mme Georges Bais, Monsieur et Mme Michel Cloutier, Mme Théophile Proulx, Monsieur J. A. Naresse Proulx, de Saint-Pierre; Monsieur le docteur Léonidas Biais et Madame Biais, de Saint-Cajetan d'Armagh; Monsieur Jos. C. Hébert, notaire, de Montmagny; Monsieur et Madame Ovide Roy, Monsieur et Madame Louis Roy, Monsieur et Madame Oreste Turgeon, MM. Théodore Morissette, Célestin Chamberland, Adolphe Lemieux, Saul Lemieux, de Saint-Cajetan d'Armagh; Monsieur et Madame Joseph Migault, Monsieur et Madame Naresse Proulx, de Notre-Dame du Rosaire, Monsieur Arthur Lemieux, maître et Madame Lemieux, Madame veuve Ignace Mercier, Monsieur et Madame Ferdinand Boulet, Monsieur et Madame Pierre Fortin, Monsieur et Madame Napoléon Giroux, Monsieur Angelo Pogliano, Monsieur et Madame Marcel Krouac, Monsieur et Madame Théophile Noël, monsieur et Madame Joseph Giroux, Messieurs et Mesdames Georges Labonté, Zéphirin Giroux, L. J. Bernard, Horatius Allaire, Théophile Proulx, Alfred Noël, Donat Proulx, Eugène Morin, E. le Bonnard, Wilfrid Boulet, François Mercier, Alphons Côté, Auguste Thibault, Pierre Talbot, Ferdinand Labonté, Enoch Côté, H. Joseph Allaire, Achille Gaulin, Vital Gagnon, Chs. Biais, David Berton, Chs. Côté, de Sainte-Euphémie; MM. Xavier Létourneau, Pierre Talbot et plusieurs autres de Saint-Paul de Montmagny et de Saint-Cajetan d'Armagh, dont les noms nous échappent.

La nouvelle cloche porte le nom de Louis Marie Théodore Ulrich. Elle pèse 800 livres et a été achetée à Balthimor par Monsieur le curé Perrot, pour le prix de \$375.00.

Immédiatement après la cérémonie Messieurs Ezéar Mercier et Arthur Lemieux hissèrent la cloche, dans le clocher et l'y installèrent définitivement pendant que M. le curé faisait, avec une cordiale hospitalité, les honneurs de son nouveau presbytère aux nombreux parrains et marraines.

Un grand nombre de ceux qui n'ont pu se rendre à cette cérémonie avaient répondu avec empressement à l'appel de M. le curé et envoyé leur généreuse souscription. Nous en publions ci-dessous une liste aussi complète que possible que nous compléterons dans notre prochain numéro.

Liste des souscripteurs: S. G. Mgr I. N. Bégin, Mgr C. A. Marois, MM. es abbés N. J. Sirols, Jos. Galarneau, J. C. Gagnon, S. Bélanger, J. C. Gervais, S. Théberge; l'hon. sénateur P. Aug. Choquette, M. Ernest Roy, avo-

LES MALADIES DE L'ENFANCE

Presque toutes les maladies du bébé et de l'enfant sont dues à des affections de l'estomac et des intestins. Guérissez ces troubles et le petit sera bien et heureux. Il n'est pas un remède qui puisse atteindre ce but aussi promptement et aussi sûrement que les Tablettes Baby's Own. Mme Ulrich Leclerc, de Cap Saint-Ignace, dit: "Mon bébé souffrait beaucoup de constipation et de troubles d'estomac et rien n'avait pu le soulager jusqu'au jour où je lui donnai les Tablettes Baby's Own. Le changement opéré fut tout simplement merveilleux et je recommande fortement les Tablettes à toutes les mères. La mère qui se sert de ces Tablettes a la garantie de l'Agence du gouvernement qu'elles ne contiennent pas le moindre particule d'opium ou d'autres drogues. Vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 25 cts la boîte, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Nouvelles du District

Trois-Saumois
Splendide messe de minuit. Au sortir de l'église divine, chacun de ces dire: "Quelle belle musique! Quel superbe chant!" Et certes, ces exclamations enthousiastes étaient d'être exagérées. Aussi, nous ne craignons pas de dire à notre organe, Mlle Dubé, le plus gracieux rôle. Oui, merci à cette artiste distinguée qui pendant que ces trop courts instants nous a bercés, ou plutôt ravés par l'exécution des plus suaves morceaux du répertoire de Noël; mais également pour les cantiques pieux exercés avec tant de dévouement et de succès.

Nous annonçons le mariage de M. Jos. Verrault, notaire, de Jonquière, avec Mlle Corinne Lavallée, de St-Jean-Port-Joli.

Mlle Fortin, fille de M. Eugène Fortin, sont de retour d'une promenade de deux mois à Montréal.

M. Auguste Pelletier, élève de physique du collège Ste-Anne, est en visite chez son père, M. Joseph Pelletier, à St-Jean-Port-Joli ainsi que M. Jos. Frételet, du Cap Saint-Ignace, chez son oncle, le Rév. M. Frenette, au presbytère.

M. Emile Cloutier a fait l'achat d'une belle jument, pesant 1,200 livres, pour la bagatelle de \$250.

Nous aurons ici, aux Trois-Saumois, deux nouveaux mariages pour le mois de janvier. Avis aux vieux garçons de suivre cet exemple.

LES "AMIS CHOISIS"

A une assemblée du Cercle "Des Amis Choisis" tenue le 27ième jour de décembre, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1908:

Dr E. Boivin, conseiller chef,
L. A. Bernier, vice-conseiller chef,
L. S. Dionne, ex-conseiller chef,
Dr E. Masson, médecin du Cercle,
N. R. Laperrière, secrétaire,
Cap. Caron, trésorier.

Nous ferons remarquer, en passant, que le Cercle des "Amis Choisis," qui compte à peine quelques années d'existence ici, à Montmagny, a fait de rapides progrès. Il compte déjà au-delà de 40 membres recrutés parmi l'élite de notre population. Le Cercle a déjà payé des secours de plusieurs mois à quelques-uns de ses membres.

L'année 1907 a été une année de deuil pour les "Amis Choisis" de Montmagny, car ils perdirent un de leur membre dévoué dans la personne de M. Eugène Thibault, noyé accidentellement dans les circonstances que nous connaissons tous. Messieurs les officiers s'efforcèrent de monter à la hauteur de leur position en cette circonstance par leur courtoisie et leur empressement à faire payer à la veuve du frère de la somme qui lui était légalement due. Le certificat suivant prouve assez par lui-même la manière d'agir de messieurs les officiers.

CERTIFICAT
M. le secrétaire des "Amis Choisis," Montmagny.

Je désire remercier l'Ordre Canadien des "Amis Choisis" pour la promptitude qu'ils ont mise à régler la prime de \$1,000 due sur la police que mon mari possédait dans cette association. J'ai surtout remarqué la courtoisie de messieurs les officiers qui n'ont exigé aucune rémunération pour les services rendus en cette circonstance.

Dame Vve EUGÈNE THIBAUT.
A l'occasion du Nouvel An nous souhaitons au Cercle des "Amis Choisis" succès et longue vie.

AVIS

A l'avenir nous ne serons pas responsables d'aucune dette ou achat contractés en notre nom, ni pour la pension ou louage de voiture, par nos employés et aucun engagement par nous ou pour voitures contracté par nos contre-maitres ne sera valide à moins que le tout ait été autorisé par un arrangement écrit et signé au préalable par le gérant général de la compagnie.

Par ordre,
LA CIE TELEPHONE NATIONAL,
Par J. F. DEMERS, M. D.,
Gérant-général.

A LOUER

Un bus de maison, pouvant servir d'étal de boucher ou de magasin, Poste très commerciale, au centre de la ville, près du nouveau bureau de poste et de l'église. Le propriétaire fera tous changements ou réparations désirés par le locataire. S'adresser à
ABEL BERNATCHEZ,
Montmagny.

LA BANQUE DE QUEBEC

FONDÉE EN 1818. — INCORPORÉE EN 1822
BUREAU CHEF - - - QUEBEC

Capital souscrit \$3,000,000
Capital versé 2,500,000
Fonds de réserve 1,250,000

LA DEUXIEME BANQUE DU PAYS PAR ORDRE D'AGE

DEPARTEMENT D'EPARGNES

INTERET payé de la date du dépôt au plus haut taux courant
4 FOIS L'AN

sur dépôt de un dollar (\$1.00) ou plus, et calculé sur la balance journalière.

Les affaires venant par la maille sont transigées avec soin et exactitude.

Notez bien qu'une succursale de cette banque est maintenant ouverte à
MONTMAGNY

Demandez une BANQUE PORTATIVE prêtée gratuitement; c'est le moyen d'économiser chez vous.

AU MAGASIN DE WILLIAM GAMACHE

Outre les marchandises pour DAMES qui sont au grand complet, nous venons de recevoir un lot considérable et le mieux assorti possible de Gants, Mitaines, Calottes, Habits de Chantier, Chemises de Laine, Chemises de Toilete, Collets, Cravates, Foulards, Sweaters, Chapeaux, Camisols et le plus grand assortiment de Lainages pour Enfants.

Remarquez bien que sur chaque achat au comptant vous avez 10 p. c. DE DIX POUR CENT D'ESCOMTE par des bons que nous coupons et avec lesquels vous pouvez vous procurer les plus beaux bijoux d'argenterie, ici à notre Magasin.

Ne manquez pas de venir nous faire une visite; vous serez toujours les bienvenus.

WILLIAM GAMACHE, Rue St-Thomas, MONTMAGNY

AU NOUVEAU MAGASIN DE LIQUEURS SPIRITUEUSES

On trouvera toujours un assortiment complet de boissons de toutes sortes. Une attention spéciale sera donnée aux commanées par la maille par téléphone.

ED. DANCAUSE & CIE
RUE ST-PAUL - - - MONTMAGNY

PACIFIQUE CANADIEN

Montreal et Vancouver

L'EXPRESS DE L'OUEST A CALGARY quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs a. m. chers dortoirs et chers palais. Chars dortoirs pour Touristes le dimanche, le lundi et le jeudi.

EXPRESS DU PACIFIQUE A VANCOUVER quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs p. m. chers dortoirs et chers palais, chers dortoirs pour Touristes le mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs p. m. via le Pacifique Canadien, la Passe du Nid au Corbeau, Kingsgate et Spokane International Ry, se rattachant à Spokane par l'Oregon Rd, Nov. Coy. pour les stations locales Portland, Ore. et tous les points de la côte du Pacifique situés au sud de Portland.

ALLEZ A BOULIF: Le rendez-vous d'hiver au Canada.
Hôtel Sanatorium ouvert aux hôtes.

B. E. BOUDEG, M.D.

Bureau de Consultations Médicales
SPECIALITE: Maladie de la bouche des gencives et des dents.

Extraction des Dents Sans Douleur
Heures de bureau: de 9 hrs a. m. à 6 hrs p. m.
Bureau chez
M. XAVIER ROULEAU
Rue de la Station - - - MONTMAGNY
19 janvier, 1906. Tel. Bellechasse.

DR. PH. RICHARD

Médecin et Chirurgien
Ex-interne de la Maternité de Québec
106 St-Jean-Baptiste, Montmagny
Tel. Bell et Bellechasse, 51
16 juin 1906.

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT - -
MONTMAGNY, P. Q.
1 oct 1904.
"Téléphone Bellechasse."

MAURICE ROUSSEAU

LL.L.
AVOCAT - -
MONTMAGNY, P. Q.
A Québec tous les lundis, au No. 180 rue Saint-Pierre.

Maximilien Guimont

Huissier de la Cour Supérieure,
Cap Saint-Ignace

Est autorisé à solliciter des abonnements au journal "Le Peuple", et à en collecter le prix.

JOS. G. HEBERT

NOTAIRE
Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu.
PRETS D'ARGENT
Rue du Dépôt, Montmagny
TEL. BELL 5
Téléphone Bellechasse, 1

Dr ARTHUR LANGLOIS

CHIRURGIEN-DENTISTE
7 RUE SAINT-JEAN
QUEBEC
Tel. 151. 1 oct 1904.

L. D. E. ROUSSEAU

LL.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION
Montmagny
1 oct 1904. "Téléphone Bellechasse."

AU NOUVEAU MAGASIN DE LIQUEURS SPIRITUEUSES

On trouvera toujours un assortiment complet de boissons de toutes sortes. Une attention spéciale sera donnée aux commanées par la maille par téléphone.

ED. DANCAUSE & CIE
RUE ST-PAUL - - - MONTMAGNY

PACIFIQUE CANADIEN

Montreal et Vancouver

L'EXPRESS DE L'OUEST A CALGARY quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs a. m. chers dortoirs et chers palais. Chars dortoirs pour Touristes le dimanche, le lundi et le jeudi.

EXPRESS DU PACIFIQUE A VANCOUVER quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs p. m. chers dortoirs et chers palais, chers dortoirs pour Touristes le mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs p. m. via le Pacifique Canadien, la Passe du Nid au Corbeau, Kingsgate et Spokane International Ry, se rattachant à Spokane par l'Oregon Rd, Nov. Coy. pour les stations locales Portland, Ore. et tous les points de la côte du Pacifique situés au sud de Portland.

ALLEZ A BOULIF: Le rendez-vous d'hiver au Canada.
Hôtel Sanatorium ouvert aux hôtes.

A VENDRE

La magnifique propriété de J. B. A. Lépine, ex-shérif de Montmagny, située dans le quartier sud de la ville de Montmagny, comprenant un grand terrain de deux arpents en superficie, avec une excellente maison, munie d'un appareil d'éclairage, par le gaz Acétylène (système Morency), installation de première classe, qui a toujours très bien fonctionné; aussi l'eau de l'aqueduc à tous les étages. Grange, etc.

S'adresser à J. B. A. LEPINE, Montmagny, P. Q.

Actions à Vendre

Cinq actions de la Compagnie Manufacturière de Montmagny, à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. La valeur de ces actions est maintenant presque au pair (96 p. c.). Elles donneront un bon dividende l'an prochain. C'est à une bonne occasion de faire un placement avantageux.

S'adresser à Jos. C. Hébert, notaire, rue du Dépôt, Montmagny, J. N. Q.

Courroies

EN CUIR TANNÉ AU CHÈNE
DE SADLER & HAWORTH
EN VENTE CHEZ
La Cie Chs A. Paquet, L. C.
RUE ST-JOSEPH OUEST

"La Prévoyance"

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Vous assure contre Accidents, Maladies, Bris de glaces, garantissant la Probité de vos Employés; vous dégage de votre Responsabilité en cas d'accidents à vos employés.

PETITES Primes contre GROS Risques
J. C. GAGNE, Gérant Général
71a Rue St-Jacques - MONTREAL

Bons Agents demandés dans tous les Comtés.

VENDREDI, 3 JANVIER 1908.

Parmi les jugements qui ont été rendus, ce matin, en Cour Supérieure...

Le Crédit-Foncier Franco-Canadien

A plus que doublé ses affaires depuis six ans

Nous recevons, ce matin, le dernier rapport du Crédit Foncier Franco-Canadien soumis à la réunion spéciale...

C'est ainsi que le montant de nos prêts a suivi la progression ci-après en prenant l'année 1901 comme point de départ:

Table with financial data: An 31 décembre 1901... \$ 7,058,316.60; An 31 décembre 1902... \$ 7,312,806.44; An 31 décembre 1903... \$ 8,220,997.30; An 31 décembre 1904... \$ 9,109,143.90; An 31 décembre 1905... \$ 11,001,278.97; An 31 décembre 1906... \$ 13,216,320.46; An 31 octobre dernier... \$ 15,359,406.73.

Quatre jeunes gens récompensés

Quatre jeunes gens de Lévis, MM. Dubé, Tremblay, Richard et un autre...

Passant un jour près de la voie de l'Intercolonial, entre Lotbinière et Laurier, ils constatèrent qu'un bout de rail de 18 pouces avait été arraché...

Voilà la lettre que le ministre des chemins de fer à Ottawa, vient d'envoyer à ces quatre braves jeunes gens.

"J'ai le plaisir de vous informer que votre haut fait héroïque vient de m'être communiqué et je dois vous féliciter, d'abord pour les précédents services que vous avez rendus à notre chemin de fer, le 4 novembre dernier..."

Le club de raquettes Le Voltigeur de Lévis se propose de leur faire une belle démonstration.

LES \$400 DE L'HON. M. TURGEON

Le 31 décembre dernier, M. Olivier Asselin, du "Nationaliste", a payé à l'hon. M. Turgeon les \$400 auxquels il avait été condamné par le jugement de M. le juge Cimon.

En outre, les frais payés par M. Asselin, s'élevaient à \$157.28. Les amis de M. Turgeon assurent que le ministre va donner ce montant à l'oeuvre de la crèche.

Jugement contre "L'Evénement"

La nouvelle que l'hon. juge Lemieux devait prononcer jugement vendredi, dans la cause des vingt députés qui amené en Cour Supérieure grand nom...

Après avoir résumé les prétentions des deux parties, le juge examine les arguments invoqués par la compagnie défenderesse. L'article dont se plaint le premier-ministre ne nommait point ce dernier, mais le tribunal est d'opinion qu'en parlant des maîtres de la Chambre le journal disait suffisamment pour le public qu'il s'agissait des ministres et du premier ministre.

Le juge trouve aussi l'article libelleux, parce qu'en qualifiant les députés et les ministres de fous et de misérables même avant d'expliquer l'acte qu'il critique, il donnait à entendre que les uns et les autres étaient d'avance décidés à tout faire.

La violence des polémiques politiques invoquée par la défenderesse comme excuse ne saurait valoir en droit. Si cette coutume existe réellement, elle est pernicieuse et loin de l'encourager les tribunaux doivent travailler à la réprimer.

Le fait que les membres de la Chambre seraient restés indifférents à d'autres accusations encore plus graves ne saurait être invoqué avec raison. Les accusations portées par un journal empruntent beaucoup de leur gravité à l'importance de ce journal qui ne saurait être niée quand il s'agit d'une telle affaire.

UNE COLLISION A OTTAWA

Un homme tué et cinq autres personnes blessées

Ottawa, 4.—Le plus terrible accident arrivé dans la capitale depuis plusieurs mois s'est produit à 1.20 h. hier après-midi, alors qu'un homme a été tué instantanément et deux femmes et trois hommes blessés sérieusement et en danger de mort.

L'accident est arrivé sur la ligne des trams de la rue St-Patrice, à l'endroit où la voie du Grand-Tronc traverse celle de la compagnie des tramways d'Ottawa.

Un tramway en charge du garde-moteur Fliegel, et du conducteur Soublière se dirigeait vers le centre de la ville. Il y avait à bord, à part les employés cinq passagers dont deux femmes.

En même temps un convoi de fret du Grand-Tronc allant à reculons arrivait à la traverse de l'avenue Beechwood.

Croyant pouvoir traverser la voie avant que le convoi fut trop près le garde-moteur lança son tramway à toute vitesse mais la voie était glissante et les roues rouèrent sans avancer.

Après Wank les sauveteurs retirèrent de dessous les débris, madame Charles Kritch, Mme August Kritch sa belle-mère, un nommé McBean, de Clarkstown, le garde-moteur Fliegel et le conducteur Soublière.

LE STEAMER "MOUNT ROYAL"

Halifax, N. E., 3.—Aux bureaux du C. P. R. en cette ville on commence à perdre espoir au sujet du steamer "Mount Royal".

L'arrivée du steamer "Pomeranian" ce matin, a causé beaucoup de désappointement, car l'on s'attendait qu'il aurait à sa remorque le "Mount Royal".

On croit donc maintenant que si le "Mount Royal" n'a pas péri, il est désamarré et entraîné à la dérive au nord de la route que suivent ordinairement les steamers durant la saison d'hiver.

UN AUTRE STEAMER EN RETARD

Londres, 3.—Le fait que le steamer "Hungarian" de la ligne Allan, n'est pas encore arrivé, cause de sérieuse inquiétude. Le "Hungarian" est parti de Greenock, Ecosse, le 14 décembre, et il est maintenant un semaine en retard à Portland, Me.

On croit dans les cercles maritimes, qu'il a péri comme le "Mount Royal" du C. P. R., parti d'Anvers le 7 décembre dernier.

Le "Hungarian" devait suivre une course traversant celle du "Mount Royal" et plusieurs personnes expriment l'opinion que le "Mount Royal" pourrait bien être en ce moment à la remorque de l'"Hungarian".

Londres, 3.—La comtesse de Yarmouth—Mlle Alice Thaw, de Pittsburg.—vient d'annuler son action en divorce à son mari, le comte de Yarmouth. Cette cause sera instruite au prochain terme de la Cour de divorce.

LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Montréal, 3.—Les conditions de la saison ont été jusqu'à cette date vraiment remarquables, et pour la première fois depuis nombre d'années, le fleuve St-Laurent est presque complètement libre de glace depuis Montréal jusqu'au golfe.

C'est ce qui faisait remarquer aujourd'hui M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du Canal.

En 1907, le 7 décembre, M. Cowie, laissait Montréal à bord du "Lady Grey", pour se rendre à Sorel, et ce n'est qu'avec de grandes difficultés que le puissant brise-glace put faire son chemin à travers l'épaisseur de la glace, qui mesurait jusqu'à huit pieds en certains endroits.

Le "Lady Grey" prit alors ses quartiers d'hiver, et durant tout le trajet de Montréal à Sorel, une distance de quarante milles, on pouvait voir au moins un pied de neige sur la glace.

Des Trois-Rivières à Québec tout est libre, chose qu'on n'a pas vu depuis nombre d'années. Le seul point de comparaison existe dans le fait que le "Dumelin" faisait son entrée dans le port.

La présence d'une étendue d'eau aussi considérable que le Saint-Laurent, ne peut qu'influencer la température et par son humidité rendre cette température plus douce.

M. Cowie observe également que l'absence de glace cause une grande différence dans le niveau de l'eau. L'eau est actuellement six pieds plus basse que le bas niveau des quais.

Les records du port de Montréal font voir que nous avons eu une saison remarquable, et on constate que la glace était prise il y a plus de trois semaines, à la même époque, l'an dernier. En effet, au 7 de décembre, la glace était prise et ne partait qu'un milieu d'avril.

Recensement de Saint-Sauveur

L'un des Révérends Pères de la maison des Oblats de Saint-Sauveur a fait un recensement complet de la paroisse, dont voici le résultat:

- La population est de 14,800, soit 2,022 familles dont 10,285 communicants et 4,413 non-communicants. Durant l'année 1907, il y a eu 717 baptêmes, 554 décès et 13 mariages. La maison des Soeurs compte 32 religieuses et 972 élèves; la maison des Frères a 18 religieuses et 903 garçons; il y a de plus huit écoles laïques comptant 8 maîtresses et 500 élèves. Le nombre total des instituteurs et institutrices est donc de 56 et 2,375 élèves. Plusieurs confréries religieuses ont été fondées dans la paroisse. En premier lieu la congrégation des hommes 1,150; la congrégation des jeunes gens 720; congrégation Notre-Dame du Sacré-Coeur, 335; Enfants de Marie, 2,200; Tertulians, 1,050; société de tempérance, 2,340. Un orphelinat récemment fondé, compte 60 religieuses, 5 vieillards et 10 enfants. Les conférences St-Vincent de Paul sont au nombre de 5.

Statistiques judiciaires

- Bref émanés dans le district d'Arthabaska en 1907: Cour Supérieure: Perrault et Perrault... 117; Crépeau et Crépeau... 52; Méthot et Laliberté... 32; Walsh et Poisson... 24; Lavergne et Beaudry... 21; L. J. Houde... 20; N. Garneau... 17; A. Mailhot... 10; V. Talbot... 15; Marceau... 6.

COUR DE CIRCUIT

- Perrault et Perrault... 192; Walsh et Poisson... 153; Crépeau et Crépeau... 101; Méthot et Laliberté... 98; Lavergne et Beaudry... 75; A. Mailhot... 29.

Le naufrage du "Mount Temple"

Halifax, N. E., 3.—Le juge Wallace a rendu sa décision dans l'enquête faite sur les causes du naufrage du "Mount Temple". Ce jugement exonère le capitaine de tout blâme.

Une série de malheurs

Londres, 4.—On mande de Kingston Jamaïque, qu'un violent tremblement de terre a secoué l'île hier matin et l'on craint que les fatalités soient énormes à Kingston.

L'Église épiscopale a été détruite et l'on rapporte plusieurs pertes de vie.

Montréal, 4.—Une terrible conflagration s'est produite la nuit dernière chez Arsène Lamy, marchand de nouveautés, rue St-Denis. L'édifice, trois étages renfermant cent mille piastres de marchandises a été rasé et trois pompiers ont été blessés en étant ensevelis sous les débris.

Les flammes ont fait rage toute la nuit et ce matin à sept heures seulement, le danger était passé pour l'Église Irlandaise Ste-Agnès, située tout à côté.

Montréal, 4.—Une sanglante tragédie s'est déroulée hier soir dans la rue David, près du carré Chabollez. Le styliet, le revolver et le rasoir y ont joué un rôle avec le résultat qu'un homme est maintenant à la morgue, et que deux autres ont été blessés dont l'un très grièvement.

Ce drame a commencé dans un taudis sis au No. 38 de la rue David. Les constables St-Pierre et Charland ont été les premiers rendus sur les lieux, alors qu'ils passaient rue St-Jacques, ils virent venir un individu tout couvert de sang et criant au meurtre. Les passants vinrent alors leur dire qu'un autre individu était rue David et était probablement mort.

Les constables entrèrent alors dans la maison qui est tenue par une femme du nom de Pappalla. Il y trouvèrent treize hommes et deux femmes.

Les autres Italiens arrêtés sont Casiano Coliello, 55 ans, Pella Nicola, Bercastro Giuseppe, 25 ans, Murriga Giuseppe, 29 ans; Martino Giuseppe, 53 ans; Maeri Giovanni, 26 ans; Giacomo Macri Di George, 16 ans; Francesco Bercastro 33 ans; Iavarini Pietro, 20 ans; Bercastro Dominico, 28 ans; Flucori Giuseppe, 27 ans; Valariada Michéline, 24 ans, Rosa Roppalla, 47 ans. Fazzari Giralano.

Chapleau, Man., 3.—Un terrible accident de chemin de fer est arrivé ce matin, à mi-chemin entre cette localité et Cartier. Un convoi de l'Imperial Limited, parti de Vancouver, mardi dernier et à destination de Montréal, où il devait arriver demain soir, a déraillé et trois wagons ont été jetés hors de la voie. L'accident est arrivé sur la ligne du Pacifique et a été causé par la rupture d'un rail de 30 livres. Le char à colis le char à colon et le wagon-salon ont subi des dommages sérieux. Mlle B. Floewen, de Lindsay, Ont., a été tuée instantanément, et 13 autres passagers ont été blessés grièvement. Au nombre de ces derniers, se trouve un M. W. Reynolds de Montréal.

Mexico, 3.—Roman Portas, second officier à bord du steamer "Ibero", le navire dont on n'a pas entendu parler depuis plusieurs semaines, vient d'arriver à Vera Cruz.

Il rapporte que le navire a péri dans une tempête dans la nuit du 2 décembre, et que tous ont péri, excepté trois personnes.

New-York, 3.—Sept matelots naufragés que l'on croit être les seuls survivants d'un équipage de seize, venant de la barque norvégienne "Germania", ont été amenés ici, aujourd'hui, par le steamer "Hothon Newton".

Ils ont été recueillis au milieu de l'océan, le 17 décembre, dans un état pitoyable; huit jours après l'abandon de leur bateau. Un autre bateau, contenant huit hommes, n'a pas été trouvé. Le capitaine de la barque norvégienne, qui est demeuré à bord, jusqu'à ce que tous ses hommes aient trouvé place dans des chaloupes, n'a pas eu le temps de se sauver lui-même. Il a coulé avec son bateau.

Une découverte scientifique

Chicago, 3.—Le docteur J. C. Siebel, un médecin de cette ville, a annoncé aujourd'hui à l'Association Américaine pour l'avancement de la science, qu'il a découvert une méthode de produire l'énergie électrique dans le corps humain. Il affirme que l'électricité emmagasinée dans les corps humains peut être dégagée et appliquée à un travail. Ce travail, dit-il, est la prolongation de la vie au moyen de la vitalité additionnelle fournie au corps humain agissant comme son propre générateur électrique.

Le docteur Siebel déclare que les éléments nutritifs, tels que l'acide, le sucre et les matières grasses, pendant leur consommation par le corps humain, agissent comme générateurs électriques dans les batteries au minuscule qui comprennent la structure musculaire de la charpente humaine. Il annonce qu'il a réussi à construire des batteries dans lesquelles l'électricité nutritif nécessaire à la formation du bien entre les batteries et le système a été créé.

MONSIEUR L'ARCHEVEQUE

S. G. Mgr l'Archevêque, dit la "Semaine Religieuse de Québec" après avoir célébré la fête de Noël à Marseille, doit à l'heure actuelle faire un séjour à San Remo. Sa Grandeur arrivera à Rome probablement vers le 10 janvier.

Les médecins de Paris ont donné à Monseigneur les meilleures espérances d'un complet rétablissement de sa santé.

Sir Henry Howard

Londres, 3.—Dans le cas où M. James Bryce, ambassadeur d'Angleterre à Washington, serait rappelé, après son terme d'office, son successeur serait probablement Sir Henry Howard, qui est dans la service diplomatique depuis 1875. Il a épousé une américaine, Mlle Cecilia Riggs, de Washington.

Notes commerciales

Depuis quelques jours le commerce, surtout le commerce de détails est généralement satisfaisant. L'activité qu'il manifeste est particulièrement dû au temps; des fêtes que nous traversons. A cette époque il y a toujours un regain d'activité commerciale.

PRODUITS DE LA FERME.—Le commerce des produits de la ferme a été actif. Au fait, les marchands prétendent que, jusqu'à présent, malgré les quelques fluctuations du marché, les affaires n'en ont pas été moins animées. Le beurre et le fromage n'ont nullement varié dans leurs cotés qui présentent montent de la fermeté. Il en est de même des oeufs qui se vendent très bien aux prix des semaines précédentes. Les seules modifications que l'on ait à noter sont pour le porc abattu. Il a subi une hausse de 25 cts par 100 livres. On cote le petit et le gros porc de \$8.25 à \$8.50, suivant la qualité.

QUINCAILLERIE.—Dans le commerce de quincaillerie, les affaires, pour les détailliers, sont, ont été très bonnes. Aussi, pendant le temps des fêtes, les négociants ont eu fort à faire pour satisfaire leurs pratiques. Plusieurs d'entre eux, pour l'occasion, avaient artistiquement décoré leurs vitrines, ce qui n'a pas peu contribué à attirer les clients. Chez les marchands de gros, le commerce se ressent considérablement du repos que sont à prendre leurs voyageurs. Tout de même, la reprise des affaires ne sera que plus active après ce laps de temps. Les cotes des divers articles demeurent stationnaires.

FRUITS ET LEGUMES.—Il y a de l'activité dans le commerce des fruits et légumes. Les oranges et les pommes se vendent très bien. Il a été fait passablement d'exportation dans le cours des deux dernières semaines et les marchands de gros sont très satisfaits. Cependant, cette animation n'est que passagère et tout rentrera dans le calme ordinaire de la saison vers le milieu de janvier. La seule modification à signaler est pour les oranges de Jamaïque qui, de \$5.00 par quart, sont tombées à \$4.00.

ÉPICERIES.—Les marchands détailliers sont très satisfaits de la situation présente du commerce d'épicerie. Durant les fêtes ils ont fait de belles affaires. Pour ce qui concerne les négociants en gros, ceux-ci n'ont nullement à se plaindre. Ils ont reçu de très bonnes commandes. Les prix des divers articles d'épicerie demeurent sans modifications.

NOUVEAUTÉS.—Il règne beaucoup d'animation dans le commerce de nouveautés en détail. Aussi, les marchands sont très satisfaits du résultat des affaires. Chez les négociants en gros, l'activité est encore très encourageante et ceux-ci prétendent que les recettes de l'année écoulée ont considérablement dépassé celles de l'an dernier. Les prix des divers cotonnades sont encore fermes et stationnaires.

BOIS DE CHAUFFAGE.—Érable 3 pieds, \$7.50; érable 1-2 pieds, \$8.00; hêtre 3 pieds, \$8.00; hêtre 1-2 pieds, \$8.00; cèdre 3 pieds, \$8.50 à \$9.00; bouleau 3 pieds, \$8.00; bouleau 1-2 pieds, \$8.00; pinette 1-2 pieds, \$4.50; pinette 2-3 pieds, \$5.50; pinette rouge 1-2 pieds, \$4.50; hêtre 3 pieds, \$5.00; hêtre 1-2 pieds, \$4.50; routes ou saubs, de \$1.50 à \$1.75, suivant choix et travaux; le voyage; saubs métrier 3 pieds, \$6.00; blocs de \$2.00 à \$2.30 le voyage.

DIVERS.—On ne remarque aucun changement dans les cotes des produits chimiques, du charbon, des provisions et des farines.

Dans le cours des derniers huit jours quelques baisses ont affecté le prix des huiles. Aussi, l'on signale que l'huile de mouton que l'on payait de 37 cts à 38 cts par gallon, est tombée de 35 cts à 37 cts. D'autre part, celle de l'huile crue et pure a subi une diminution. De 68 cts à 70 cts par gallon, l'on a coté, elle vaut présentement de 64 cts à 66 cts. Une baisse analogue est remarquée dans le prix de l'huile de lin bottillée. Elle se paie de 67 cts à 70 cts par gallon.

Exploit de "Night riders"

Russellville, Kentucky, 3.—Cant hommes masqués, qui dans ces sortes d'excursions sont désignés sous le nom de "Night riders", ont fait 400 raptions dans la ville cette nuit. Trois montés, ils étaient aussi bien armés qu'un escouade de cavalerie.

Un certain Dr fait de mettre hors d'état de nuire le chef de police et ses trois hommes. Ils occupèrent militairement les bureaux de télégraphe et de téléphone. Puis avec la plus grande tranquillité du monde ils détruisirent par le feu et la dynamite les édifices de deux compagnies de tabac. Ils ont aussi causé d'autres dommages, en tout pour une valeur de \$30,000.

Tous ceux qui se montrèrent dans la rue furent impitoyablement fusillés. Deux marchands qui ne réintégraient pas les logis assez vite au gré des raptions de nuit furent grièvement blessés. Un troisième personnage, en pension dans un hôtel, fut lui aussi la victime des envahisseurs.

C'est la troisième incursion de ce genre dans cette partie du Kentucky. L'invasion d'Hopkinsville, l'autre jour, avait pourtant mis les autorités sur les dents. Il est entendu que ces attaques ont toutes été dirigées contre les compagnies de tabac. Cela provient d'une guerre dite des tabacs.

La Compagnie de Téléphone Bell

Winnipeg, 1.—La Cie de téléphone Bell vient de disposer de toutes ses propriétés en cette province, ainsi que de ses droits et privilèges, en faveur du gouvernement du Manitoba, pour la somme de \$3,300,000. Cette somme est payable en 40 ans et porte 4 pour cent d'intérêt.

Le gouvernement provincial prendra le contrôle de ces lignes téléphoniques le 15 janvier courant. Il se propose pour le moment de faire administrer tout le système téléphonique par une commission indépendante, selon le plan formulé par M. R. L. Borden, dans ses discours pendant sa tournée électorale de l'été dernier.

Montréal, 2.—Le maire de Winnipeg, M. Ashdown, a été à Montréal, aujourd'hui et il déclare que l'acquisition par le gouvernement du Manitoba de la propriété de la compagnie de téléphone Bell n'est pas une transaction populaire et que elle n'était pas demandée par le public.

DES FEMMES POUR LA FERME

Winnipeg, Man.—Incapables de se procurer suffisamment d'hommes pour la récolte, les fermiers du Manitoba ont dû engager des femmes à leur place. On dit qu'elles ont fait un aussi bon ouvrage et il y eut beaucoup moins de bisbille parmi elles.

Il en est ainsi avec les femmes. Elles travaillent trop fort et se surmènent. À l'âge de la vieillesse, la foie fonctionne mal et la constipation et biliosité viennent ajouter aux maux de la vie.

Mrs John Cline, Aylmer, Ont., a souffert de ces maux durant dix années et ne trouva de soulagement que dans Fruit-t-ives. Un mot au sujet de Fruit-t-ives dit Mrs Cline. Pendant dix ans, j'ai souffert de dérangement du foie, j'essayai différents remèdes, mais Fruit-t-ives seules m'ont guérie.

Fruit-t-ives sont faites de jus de fruits et toniques; elles sont infaillibles dans les dérangements du foie, des rognons, de l'estomac, de la peau et des intestins. Vendues à 50 cts la boîte.

La photographie de la route céleste

Rome, 1.—Le ministre de l'Instruction publique a présenté à la Chambre des députés italiens un projet de loi autorisant une dépense extraordinaire de 800,000 francs pour terminer les travaux relatifs à la photographie de la route céleste.

Il est intéressant de rappeler que cette oeuvre gigantesque a été entreprise par l'observatoire de Catane à la suite d'accords internationaux signés depuis plusieurs années. Toutes les nations ont contribué aux dépenses nécessaires. Jusqu'ici, l'Observatoire de Catane est parvenu à faire 1,008 photographies, comprenant 107,122 étoiles. Il a catalogué 3,243 étoiles, dont l'emplacement était connu, et dont on s'est servi pour établir l'emplacement des autres. Il en a, d'ailleurs, imprimé et fait imprimer des nombreux tableaux destinés à abrégier les calculs de réduction et de correction, et il a établi la règle photométrique qui sert à déterminer l'intensité lumineuse des astres.

Déjà trente clichés contenant 9,163 sujets sont au point et bientôt la première livraison du catalogue photographique pourra être terminée. On espère compléter le catalogue en huit ans, car il faut encore faire les travaux de mensuration et de calcul relatifs à 882 clichés contenant environ 160,000 étoiles.

Pour les gens qui ont la science médicale ne connaît pas de traitement plus effectif, ni de remède plus sûr que le South American Nerve, parce qu'il va au siège du mal. Les nerfs, les organes digestifs, le sang, tous les organes vitaux se ressentent de ses bons effets et la maladie revient à la santé. Vendu par L. E. MARTEL et W. BRUNET & CIE.—146.

Hier, à la séance du Conseil des ministres, la rentrée des chambres provinciales a été fixée au 3 mars prochain.

NOUVELLES DE LEVIS

Statistiques vitales

À Notre-Dame de Lévis, ville, il y a eu en 1907, 257 baptêmes, 218 sépultures et 40 mariages, soit 3 baptêmes, 4 sépultures et 11 mariages de moins que l'année précédente.

À St-Joseph de Lévis, il y a eu pendant l'année 147 baptêmes, 108 sépultures et 27 mariages contre 152 baptêmes, 100 sépultures et 28 mariages en 1906.

Un incendie s'était déclaré hier dans la résidence de M. Cantin, à Chaudière Curve, et s'est communiqué aux bâtimens de MM. Blanchet et Plante.

Tout a été rasé de fond en comble. Heureusement il n'y a pas de pertes de vies à enregistrer. Les dommages s'élevaient pour le moins à \$1,000 pour M.M. Blanchet et Plante, quant à M. Cantin, on n'a pu savoir à quel chiffre s'élevaient ses pertes, elles sont pour le moins aussi élevées que pour l'un de ses compagnons de malheur.

Hier l'hon. de la Brûère a rendu visite aux RR. FF. Maristes de Lévis. Après avoir pris communication des registres de l'école, s'être informé sur le progrès de l'éducation et l'instruction dans la ville de Lévis données à l'école St-François-Xavier M. le Supérieur a exprimé toute sa satisfaction et a félicité le Rév. Père Directeur de même que tout le personnel enseignant des progrès accomplis.

LE JAPON ET LES ETATS-UNIS

L'attitude de la France

Paris. 7.—Le gouvernement français est considérablement ennuyé des dépêches adressées la semaine dernière à des journaux des Etats-Unis dans lesquelles on le représentait comme désirant secrètement une guerre entre le Japon et les Etats-Unis et la destruction de la flotte américaine son but étant l'internationalisation du canal de Panama.

La Presse Associée est autorisée à déclarer que rien n'est plus loin de la vérité. La France est l'amie sincère des deux pays et désire vivement que les difficultés actuelles soient réglées à l'amiable. C'est pour cette raison que la France, dès le printemps dernier, offrit officiellement ses bons offices au cas où ils pourraient être de quelque utilité.

Vous pouvez dire aussi, ajouta le personnage qui a donné ces informations à la Presse Associée, que la France est absolument optimiste en ce qui regarde l'issue de ces difficultés. Il nous semble que dans le règlement de la question d'immigration de la Grande-Bretagne, l'allée du Japon, la même probabilité à résoudre, devrait rendre plus facile pour l'Amérique un règlement satisfaisant, surtout si la Grande-Bretagne et l'Amérique agissent de concert.

On remarque d'autre part, un malaise croissant dans les cercles diplomatiques. Un représentant d'une des grandes puissances a dit à ce sujet à la Presse Associée : "Tout en étant optimiste quant à la question d'immigration, à moins qu'il y ait une répétition des malheureuses attaques contre les Japonais en Californie je suis absolument pessimiste en ce qui regarde le règlement de la question finale celle de la suprématie commerciale dans le Pacifique. L'Amérique est en faveur de la "porte ouverte", elle est restée tranquille pendant que le Japon procédait à l'accapement de la Corée et de la Mandchourie. Quand elle cherchera à entrer en Chine, comme elle le fera certainement, l'Amérique devra dire au Japon d'arrêter ou renoncer à la "porte ouverte" ce fut le cri de guerre de sa politique en Extrême-Orient."

Les journaux reproduisent une prétendue entrevue à San Francisco, avec le vicomte Aoki, l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, et en font le texte de longs articles. Cette interview n'ayant pas été démentie, de "Journal des Débats" croit que le vicomte Aoki y a signalé le véritable danger.

"Le Japon dit le journal, refuse d'admettre qu'en aucune partie du monde les Japonais soient socialement inférieurs à n'importe quel autre peuple. Les Japonais prétendent avoir conquis le droit absolu d'être traités partout et en toute circonstance, comme une grande puissance."

De l'avis de "l'Eclair" si les deux gouvernements cèdent aux sentiments du peuple et aux nécessités logiques de la situation, un conflit semble être imminent. Mais le Japon est sans argent ajoute "l'Eclair" et l'Amérique n'est pas prête. Par conséquent nous verrons sans doute les deux nations ronger leur frein encore pendant quelque temps."

"Le Gaulois" croit que des puissances amies et pleines de tact empêcheront une rupture. Le baron Kurino, l'ambassadeur japonais en France, a déclaré sa conviction que le vicomte Aoki a seulement voulu dire que le Japon considèrerait offensante "une législation spéciale contre les Japonais, comme par exemple la loi d'exclusion contre les Chinois."

La revue commerciale de R.G. Dunn et Cie de New-York se montre parfaitement optimiste lorsqu'elle parle de la fin de l'année et surtout du commencement de celle que nous commençons aujourd'hui. Parant surtout de la crise financière qui a duré pendant les dix dernières semaines de l'année 1907 elle dit qu'il existe dans tout le pays beaucoup plus de confiance qu'il en a existé en tout temps depuis le mois d'octobre dernier.

Jusqu'à ce qu'elle, dit la revue les différentes branches de commerce ainsi que les industriels étaient dans un état normal mais à partir de ce temps, alors que la rareté d'argent commença à se faire sentir, les faillites furent beaucoup plus nombreuses et dans plusieurs parties du pays leur nombre dépassa tous les records précédents. Plusieurs contrats énormes devant rapporter des sommes fabuleuses furent annulés. Il en fut de même dans l'industrie cotonnière. Il fallut avoir recours au chômage ainsi qu'à d'autres systèmes afin de réduire le montant de la production.

D'après les récents avis de la revue en question la nouvelle année devra amener un changement sensible et l'année 1908 sera aussi excellente qu'ont été les trois quarts de l'année 1907.

Mort de Mgr Louis Richard

Mgr Louis Richard, protonotaire apostolique et supérieur du séminaire des Trois-Rivières, est décédé lundi aux Trois-Rivières.

Mgr Louis Richard était né à St-Grégoire, comté de Nicolet, le 29 novembre 1838, du mariage de Jean Noël Richard et de Marie Massé. Il descendait d'une vieille famille acadienne et il a consacré une grande partie de ses loisirs à retracer l'histoire des Acadiens dispersés, spécialement dans ceux qui s'étaient réfugiés dans la région trifluvienne. Entré au collège de Nicolet, en 1854, il y termina ses études en 1859 et, l'année suivante, éminariste de seconde année, il entra comme professeur au collège des Trois-Rivières, qui venait de se fonder et qu'il ne devait plus quitter.

Ordonné prêtre à Nicolet le 25 septembre 1864, il fut aux Trois-Rivières professeur de philosophie dès l'année suivante. En 1870, il devenait directeur de la maison trifluvienne pour y occuper successivement les plus hautes fonctions dont elle pouvait disposer. Il fut vice-supérieur en 1883, préfet des études en 1887, supérieur de 1889 à 1895 et de 1900 à l'heure de sa mort. Il avait été fait maître des Arts de l'Université Laval en 1884, chanoine en 1886, docteur en théologie en 1903. En 1899, il visita l'Europe et la Palestine : c'est le seul événement qui l'ait un moment distrait de son métier de professeur, et, la même année, il publia l'histoire du séminaire qu'il avait vu naître et grandir, auquel il donna tout près de cinquante années de dur et persévérant labeur.

Les funérailles auront lieu vendredi. Le service funèbre sera célébré par Mgr Baril, vicaire général, ancien supérieur du séminaire et ancien élève du défunt. L'inhumation, suivant le désir exprimé par Mgr Richard, aura lieu au cimetière du collège, adossé à la cour de récréation. "Je veux reposer parmi mes enfants," disait souvent Mgr Richard. Son désir sera réalisé.

LES ELECTIONS MUNICIPALES A LIMOULOU.—L'élection de trois nouveaux conseillers municipaux aura lieu à Limoulu lundi prochain, et la campagne d'ici là s'annonce comme devant être très chaude. La liste se fait entre MM. Eug. Leclerc, propriétaire du domaine Lairé, Damase Roubeau et Alp. Vézina, d'un côté, et de l'autre, MM. Edmond Julien, manufacturier, E. F. Beaulé, épicier, et Arthur Laurent.

REBIELU MAIRE.—M. Philippe Picard, frère de l'échevin Arthur Picard, de Québec, a été réélu par acclamation, maire de Fraserville.

La croisade anti-alcoolique à Lévis

Les autorités municipales de la ville de Lévis viennent d'être l'objet d'une délicate marque de reconnaissance de la part des dames de Lévis. Il y a eu séance du Conseil, hier soir, et lorsque le maire et les conseillers sont entrés dans leur salle de délibérations, ils n'ont pas été peu surpris de constater que leurs pupitres étaient couverts de fleurs. Il y avait un superbe bouquet de roses sur le pupitre du maire, et une rose avec quelques courants de verdure sur le pupitre de chaque conseiller. Le bouquet offert au maire portait une carte avec l'inscription suivante : "Pour madame la mairesse, de la part des dames de Lévis, en reconnaissance de l'œuvre accomplie par le Conseil de ville en faveur de la cause de la tempérance."

Les autorités municipales de Lévis méritent bien cette manifestation de reconnaissance de la part des femmes de cette ville, car tout le Conseil a vaillamment fait son devoir sur la question des licences. Se conformant par la presque totalité de la population, à la grande démonstration anti-alcoolique, il y a deux ou trois semaines, il a de nouveau supprimé plusieurs licences, et à partir du 1er mai prochain, il y aura trois hôtels de moins dans la ville de Lévis.

Mais les membres du Conseil estiment que ce n'est pas encore suffisant et qu'il importe de faire davantage pour restreindre autant que possible le commerce, surtout le commerce en détail, des liqueurs alcooliques. Aussi plusieurs projets seront mis à l'étude pour l'année prochaine, afin de réglementer plus sévèrement que jamais la vente des boissons. D'importantes suggestions ont été faites à ce sujet, entre autres : la fermeture des hôtels les jours de fête d'obligation, et à 11 heures du soir, au lieu de minuit, les autres jours, excepté le samedi où ils doivent fermer à 7 heures ; de prohiber la vente des liqueurs alcooliques dans les épiceries après 7 ou 8 heures du soir ou bien d'amener les épiceries porteurs de licence, à consentir à la fermeture plus à bonne heure de leurs établissements ; de faire inspecter par un homme compétent, les liqueurs mises en vente dans les hôtels et les épiceries ; de rendre la surveillance plus vigilante afin de faire respecter rigoureusement la loi des licences.

En un mot, le Conseil de Ville de Lévis se propose d'ici à quelques mois, d'étudier les meilleurs moyens de réglementer le plus sagement et le plus efficacement possible le commerce des liqueurs alcooliques. Il mérite les plus sincères félicitations. Car par l'œuvre qu'il a déjà accomplie en faveur de la cause de la tempérance et par les excellentes dispositions qu'il manifeste pour l'avenir, il donne un bel exemple qui devrait être suivi par tous les conseils municipaux de notre province.

UN NOUVEAU PLAN Au sujet de l'immigration Ottawa, 8.—Le département de l'Intérieur a actuellement à l'étude un nouveau plan relatif à l'immigration. Il s'agit d'améliorer les règlements de façon qu'à l'avenir tous les immigrants doivent venir au Canada directement de leur pays d'origine ou du pays dont ils sont devenus citoyens. Ce règlement s'appliquera également à l'Atlantique et au Pacifique. Bien qu'il ne soit dirigé contre aucune classe d'immigrants en particulier et soit d'une application générale, il aura pour effet d'exclure les Japonais venant de Honolulu en Colombie Britannique. Il est entendu que les autorités japonaises ont donné à entendre à l'hon. M. Lemieux qu'elles ne feront aucune objection à un règlement qui exclura du Canada ceux qui n'y viennent pas directement du Japon. Quant à l'émigration directe, elle a donné l'assurance qu'elle la réduira, au minimum, mais elle désire le faire à leur manière. Si cela est fait, la difficulté actuelle au sujet de l'immigration japonaise sera résolue, autrement le traité devra être dénoncé. Telle paraît être l'opinion générale.

Le règlement projeté relatif à l'immigration directe signifierait aussi qu'il ne serait plus permis aux immigrants européens de venir ici en passant par les Etats-Unis. Il est très possible que rien de définitif ne soit fait avant l'arrivée de l'hon. M. Lemieux.

VOLEURS DE TRAIN Kansas City, Missouri, 8.—Quatre hommes ont essayé, hier, de bonne heure, de voler les voyageurs d'un train du Kansas and Texas Railroad, à la gare d'Union, mais à la vue de deux policiers se sont enfuis. Le docteur Kennedy, qui se trouvait dans ce train, a déclaré que les quatre hommes qui n'étaient pas masqués, aussitôt après être montés dans le train, ont été d'un wagon à l'autre, puis, pénétrant dans un wagon rempli d'immigrants allemands, deux d'entre eux ont sorti leurs revolvers, menaçant de tuer ceux qui bougeraient ou crieraient, tandis que les autres se préparaient à dépouiller tous ceux qui étaient dans ce wagon. Mais les allures louches de ces individus ayant attiré l'attention d'un employé lorsqu'ils arrivèrent à la gare et montèrent ensuite dans le train, celui-ci prévint la police qui arriva au moment même où à demi morts de frayeur les Allemands se préparaient à obéir aux voleurs et à leur donner tout ce qu'ils avaient en leur possession.

Ennômes les voleurs ont réussi à s'enfuir, mais en emportant seulement deux valises contenant du linge sale. Excursion à Montréal, le 18 janvier. Aller et retour \$3.40 1ère classe.

FAITS DIVERS

BRULÉ.—Pendant qu'un jeune homme travaillait dans une de nos manufactures faisant des efforts pour soulever une boîte de tablettes de chlorure de potasse qu'il avait dans ses poches, s'enflammèrent et communièrent le feu au gilet, occasionnant des brûlures graves à celui qui en était revêtu.

LA COUR DEVRA DECIDER.—Le coroner Cantin a tenu une enquête à propos de la catastrophe de Beauce Junction, qui a eu pour résultat la mort de M. et de Mme Jean Cloutier, le jour de l'An. Le verdict du jury n'a imputé de blâme à personne directement et a laissé aux tribunaux civils le soin de déterminer les responsabilités.

PROMOTION.—M. J. H. Brassard, chef expéditeur des trains à la Rivière-du-Loup, vient d'être promu à la position de chef du transport pour l'Intercolonial.

CAISSE POPULAIRE.—Le rapport de "La Caisse populaire de St-Joseph de Lévis" pour l'exercice social expiré le 30 novembre dernier 1907, a été soumis à l'assemblée générale des sociétaires tenue le 25 décembre dernier, et unanimement approuvé.

Les opérations de la Caisse pendant le dit exercice ont réalisé des profits satisfaisants, pour payer un dividende de 4 p. c.

ASSAULT.—On rapporte de Portneuf qu'une anglaise de cette localité a été l'objet d'un attentat brutal de la part d'un individu qui était parvenu à s'introduire le soir dans sa résidence. La femme assaillie a pu s'échapper pour aller demander du secours. On n'a pas retrouvé les traces de l'individu.

UNE PILULE PETITE MAIS PUISSANTE.—Ceux qui jureront de la puissance des Pilules Végétales de Parmelee par sa grosseur, n'y croiront pas. Ce sont de petites pilules merveilleuses. Ce qu'elles manquent en grosseur leur est donné en valeur. Les médecines qu'elles contiennent sont tellement puissantes qu'il en faut de très petites doses. Ce sont des médecines concentrées qui agissent parfaitement.

UN NOUVEAU PLAN Au sujet de l'immigration Ottawa, 8.—Le département de l'Intérieur a actuellement à l'étude un nouveau plan relatif à l'immigration. Il s'agit d'améliorer les règlements de façon qu'à l'avenir tous les immigrants doivent venir au Canada directement de leur pays d'origine ou du pays dont ils sont devenus citoyens. Ce règlement s'appliquera également à l'Atlantique et au Pacifique. Bien qu'il ne soit dirigé contre aucune classe d'immigrants en particulier et soit d'une application générale, il aura pour effet d'exclure les Japonais venant de Honolulu en Colombie Britannique. Il est entendu que les autorités japonaises ont donné à entendre à l'hon. M. Lemieux qu'elles ne feront aucune objection à un règlement qui exclura du Canada ceux qui n'y viennent pas directement du Japon. Quant à l'émigration directe, elle a donné l'assurance qu'elle la réduira, au minimum, mais elle désire le faire à leur manière. Si cela est fait, la difficulté actuelle au sujet de l'immigration japonaise sera résolue, autrement le traité devra être dénoncé. Telle paraît être l'opinion générale.

Le règlement projeté relatif à l'immigration directe signifierait aussi qu'il ne serait plus permis aux immigrants européens de venir ici en passant par les Etats-Unis. Il est très possible que rien de définitif ne soit fait avant l'arrivée de l'hon. M. Lemieux.

VOLEURS DE TRAIN Kansas City, Missouri, 8.—Quatre hommes ont essayé, hier, de bonne heure, de voler les voyageurs d'un train du Kansas and Texas Railroad, à la gare d'Union, mais à la vue de deux policiers se sont enfuis. Le docteur Kennedy, qui se trouvait dans ce train, a déclaré que les quatre hommes qui n'étaient pas masqués, aussitôt après être montés dans le train, ont été d'un wagon à l'autre, puis, pénétrant dans un wagon rempli d'immigrants allemands, deux d'entre eux ont sorti leurs revolvers, menaçant de tuer ceux qui bougeraient ou crieraient, tandis que les autres se préparaient à dépouiller tous ceux qui étaient dans ce wagon. Mais les allures louches de ces individus ayant attiré l'attention d'un employé lorsqu'ils arrivèrent à la gare et montèrent ensuite dans le train, celui-ci prévint la police qui arriva au moment même où à demi morts de frayeur les Allemands se préparaient à obéir aux voleurs et à leur donner tout ce qu'ils avaient en leur possession.

Ennômes les voleurs ont réussi à s'enfuir, mais en emportant seulement deux valises contenant du linge sale. Excursion à Montréal, le 18 janvier. Aller et retour \$3.40 1ère classe.

Sociétés de contrôle de vaches laitières

Division de l'Industrie No. 7. Laitière. C. T.

Il y a quatre ans, le département fédéral de l'Agriculture, représenté par la division de l'Industrie laitière, inaugura, par la fondation d'une société de contrôle de vaches laitières à Cowansville, une active campagne pour l'amélioration des troupeaux laitiers. Le département fournit tout le matériel nécessaire au travail ; il présente à tous les membres les balances et les instruments requis pour prélever les échantillons et les conserver ; il fournit les feuilles pour l'enregistrement des pesées, et toutes les épreuves du lait, et s'occupe des résultats obtenus, tout ceci gratuitement.

En 1905, une série de contrôles, chacun d'une durée de trente jours, ont eu à sept endroits différents. De même qu'en 1904, le département prête les appareils requis et se charge généralement de tout le travail. Les propriétaires des troupeaux n'auraient rien à déboursier. On se propose ainsi d'attirer l'attention sur l'importance de cette entreprise, et d'éveiller, chez les cultivateurs, assez d'intérêt pour les encourager à s'organiser en sociétés et à entreprendre le contrôle systématique des rendements individuels des vaches de leurs troupeaux.

La publication de ces épreuves révèle la grande différence qui existe, au point de vue du rendement, entre les vaches d'un même troupeau et entre les différents troupeaux dans une même localité.

Un commencement de 1906, seize sociétés furent organisées sous les auspices du département. Chaque membre fut requis de se procurer lui-même l'outillage nécessaire à la pesée du lait et à la prise des échantillons, mais le département de l'Agriculture fournit gratuitement les feuilles d'enregistrement, et fit aussi gratuitement l'épreuve du lait. En 1907, le travail fut continué aux mêmes conditions, et 52 sociétés furent organisées dans les différentes provinces, comme suit : Québec, 27, Ontario, 18, Nouvelle-Ecosse, 2, Ile du Prince-Edouard, 1, Colombie Anglaise, 4.

Outre l'épreuve du lait faite gratuitement, la division de l'Industrie laitière a compilé, pour chaque membre, un état mensuel et un état annuel des rendements individuels de son troupeau. De même, les rapports des travaux des autres sociétés ont aussi été fournis à chaque membre. Ces rapports mensuels ont été publiés dans tous les journaux agricoles hebdomadaires du Canada, et tout lecteur de ces journaux, a pu ainsi étudier ces rapports et se rendre compte de l'importance de ce travail.

Le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Fisher, qui porte un intérêt tout spécial, me charge d'annoncer que le département de l'Agriculture, par l'intermédiaire de la division de l'Industrie laitière, prêtera de nouveau sa coopération aux sociétés formées dans ce but, pourvu que ces sociétés comprennent au moins 20 membres, ou que le nombre des vaches ne soit pas inférieur à 200. Comme auparavant, le département se chargera de l'épreuve du lait ; il fournira les formulaires nécessaires, et aidera à l'organisation des sociétés. Cependant, le ministre est d'opinion que le moment est arrivé de demander aux membres de l'association de contribuer quelque chose au coût du travail.

Il porte donc l'avis suivant à la connaissance des intéressés : Pour la saison de 1908, le département de l'Agriculture, par l'entremise de la division de l'Industrie laitière, coopérera avec les sociétés de contrôle de vaches laitières aux conditions suivantes : a.—Les membres devront se procurer eux-mêmes l'outillage nécessaire, et prélever les échantillons conformément aux instructions. b.—Les membres seront requis de payer, comme contribution au coût de l'épreuve du lait, la somme de 50 centimes par vache pour la saison, pour tout troupeau de cinq vaches ou plus. Pour tout troupeau comprenant moins de cinq vaches, la contribution sera \$1.00 pour le troupeau. Le montant à payer ne sera donc jamais inférieur à \$1.00.

—Comme par les années précédentes, la société devra fournir un endroit convenable pour faire l'épreuve du lait sans qu'il en coûte rien au département. d.—La division de l'Industrie laitière fournira tous les blancs et formulaires nécessaires pour l'enregistrement des pesées du lait, les produits chimiques pour faire l'épreuve du lait, complètera des rapports mensuels et annuels, et enverra ces rapports à tous les membres, le tout sans imposer d'autre contribution que celle mentionnée dans le paragraphe "b."

NOTE.—Pour établir le montant dû par les membres à la fin de l'année on prendra le mois de l'année qui complètera le plus grand nombre de vaches soumises à l'épreuve. Toute vache dont le lait aura été essayé une fois devra payer pour toute la saison.

J. A. RUDDICK, Commissaire de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, Ottawa, 26 novembre 1907.

ONTARIO OBTIENT GAIN DE CAUSE

Toronto, 8.—Jugement a été rendu en faveur de la province d'Ontario, par la commission d'arbitrage chargée d'étudier une réclamation de la province de Québec en ce qui concerne le fonds des écoles communes. Le montant promis dans la réclamation était de \$54,000. Dans le cas où la commission d'arbitrage aurait décidé en faveur de la province de Québec, la province d'Ontario aurait été obligée de payer les quatre vingt mille dollars.

Innombrables sont les guérisons opérées par Holloway's Corn Cure. Il a une puissance particulière qu'on ne trouve pas dans les autres préparations du genre.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Ses développements dans l'ouest canadien

Les travaux de construction du Pacifique Canadien dans l'ouest ont été effectués très rapidement durant la saison passée ; tout ce qui avait été arrêté pour cette période a été terminé, et la circulation sur ces nouvelles lignes est commencée.

En plus, quelques-unes des lignes qui doivent être terminées en 1908 sont très avancées ; l'une est la ligne depuis Saskatoon à Wetaskiwin, on des travaux considérables ont été effectués.

C'est dans la province du Manitoba que les travaux les plus considérables ont été exécutés ; dans Ontario et la Saskatchewan les travaux ont été effectués sur une distance à peu près identique. Voici un état détaillé des travaux terminés : voie double de Fort William à Winnipeg, une distance de 425 milles.

Sur ce une distance de 180 milles a été terminée en 1907 ; 100 milles de cette distance se trouvent au Manitoba et 80 dans Ontario.

Une ligne complète de Moosejaw, nord à Tuxford, une distance de 15 milles. Une ligne complète de Saskatoon à Wetaskiwin sur Membrancehead et Edmonton. Une ligne complète de Weybridge à Stoughton. Une ligne complète de Shébo, à l'ouest à Lanigan.

Les nouvelles lignes où la circulation a commencé en 1907 sont les suivantes : Winnipeg à Fort William, voie double. Pleasant Hills, de Neirdorf à Lanigan. Moosejaw à Tuxford. Pleasant Hills, de Lanigan à Saskatoon. Wolsley-Reston, de Reston à Kalgar.

Woonsocet, Rhode-Island, 8.—La fabrication de bottes MEVILLE, de la Woonsocet Rubber Company a repris le travail après un arrêt de plusieurs semaines.

Tous les départements seront en fonctionnement avant la fin de la semaine ; un millier d'ouvriers y sont employés.

La manufacture de l'American Wringer Company a également repris le travail après un chômage de quelques semaines. Avant la fin de cette semaine, les 400 employés de cette fabrique seront de nouveau à l'ouvrage la journée entière.

Bangor, Maine, 8.—La pulperie de l'Eastern Manufacturing Company à South-Brewer possède, depuis hier matin, trois personnes d'ouvriers travaillant chacun 8 heures chaque jour et se remplaçant. Il a fallu augmenter le nombre des ouvriers d'un tiers. Cette pulperie emploie maintenant 300 hommes et fonctionne jour et nuit.

D'un autre côté, la fabrique de papier de la même compagnie, employant 250 ouvriers et ouvrières, a fermé ses portes hier, à cause du manque de commandes et la crise commerciale et monétaire.

Bennington, Vermont, 8.—Les fabricants de faux-colis Bolton et Lorraine ont repris le travail avec un personnel au complet, après un arrêt de plusieurs semaines.

C'est la dernière industrie de Bennington, qui avait interrompu leur fonctionnement en novembre, à reprendre le travail.

Franklin, N. H., 8.—La fabrique de tricots Sulloway, employant 4 à 500 personnes, a repris le travail après un arrêt qui durait depuis le 24 décembre.

Lebanon, N. H., 8.—La fabrique de salopettes-overalls—de la Carter et Churchill Company, fermée depuis plusieurs semaines, a recommencé à fonctionner hier.

ONGUENT MARMEN

POUR LES HEMORRHOÏDES

Envoi franco contre 25 cents. LABORATOIRE LACHANCE, 87, rue St-Christophe, Montréal.

LA NOURRITURE "INTERNATIONALE"

LA REPRISE DU TRAVAIL

COUTE 10 cts PAR MOIS POUR 12 VOLAILLES 12

Les œufs sont chers, Vous avez des Poules, Nous avons la Poule Pour les faire pondre.

AVEC UN PAQUET DE 25 CTS Vous en ferez l'essai, si vous n'êtes pas satisfait nous rembourserons vos cents.

La Nourriture Internationale est une grande découverte moderne.

En vente chez tous les Marchands DEPOT EN GROS P. T. LEGARE

Voitures, Wagons, Harnais, Centrifuges, Barates, Moulins àoudre, Machines à tricoter, Machines Agricoles de toutes sortes. 273 rue St-Paul, QUEBEC

Un Citoyen de Montréal APPORTE AUSSI UN TEMOIGNAGE EN FAVEUR DU : VIGORA

Cette fameuse préparation maintenant en usage dans toute la province de Québec, n'a encore désappointé personne, et tous ceux qui en font usage dans tous les cas de maladie des chevaux, surtout le SOUFFLE et la TOUX, proclament ses grandes qualités curatives. Voici une nouvelle preuve apportée à M. J. B. MORIN, par un commerçant de chevaux de Montréal :

CERTIFICAT Montréal, 13 juillet 1907 M. J. B. MORIN, 318 St-Joseph. Monsieur.—Il me fait plaisir de certifier que votre VIGORA a prouvé son efficacité dans un cas de souffle et de toux dont souffrait l'un de mes meilleurs chevaux. Après un traitement de quelques jours j'ai eu la satisfaction de constater sa complète guérison. Je le recommande en conséquence à tous les propriétaires de chevaux.

O. LAERANCE, Rue DuRoi, Montréal.

Le Vigora Fortifie donne le vigueur, rend le poil lisse et enfin donne au cheval une apparence qui double sa valeur.

Pour Détails et Circulaires, Ecrivez à J. B. MORIN, 318, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Regenez Votre Sang

C'est dans le sang que tous nos organes puisent les éléments nécessaires à leur nutrition.

Si vous voulez combattre d'une manière certaine la pâleur et la faiblesse, chassez du sang le poison qui cause la maladie en prenant du

Vin St. Michel

qui par ses riches principes ferrugineux provenant de la vigne même, purifie et régénère le sang.

Boivin, Wilson & Co
520 Rue St. Paul, - Montreal
Agents pour l'Amérique

Eastern Drug Co.
Agent pour les Etats Unis
Boston



A travers la Province

LA POPULATION DE L'ISLET

Les statistiques vitales fournies par M. le curé donnent une population de 2,200 âmes dont 1566 communiants et 640 non-communiants.

Pendant l'année 1907, nous avons enregistré 84 baptêmes, 40 sépultures, 10 mariages.

M. Eugène Ménard a été élu marguillier, en remplacement de M. Jos. Bélanger.

BATISCAN

M. A. de Lablissonnère, vient d'être élu marguillier, pour remplir la vacance créée par le départ de M. Charles Carignan.

Mme Louis Lanouette et M. Lucien Arcand, du Dakota, Nord, sont en promenade pour un mois chez leur mère.

ST-CHARLES DE BELLECHASSE

Il y a eu durant l'année 1907 14 mariages, 65 naissances et 37 décès. La population totale de la paroisse est de 1963 dont 1294 communiants.

JAMBE CASSEE

Lundi dernier, à Lotbinière, M. Joseph Tanguay, sellier, a fait une chute sur la glace en se rendant à son étable et il s'est fracturée la jambe gauche qu'il avait déjà très faible par suite d'une première fracture, il y a quelques années. Personne n'ayant pu le relever, on l'a transporté à l'hôpital de Lotbinière.

ECHAPPEE BELLE

Ces jours derniers, pendant une tempête de neige qui, deux canots ont failli se perdre entre les Eboulements, la Baie St-Paul et l'île aux Coudres. Les deux canots avaient quitté les Eboulements et la Baie St-Paul, respectivement à destination de l'île aux Coudres, avec chacun quelques passagers. Huit à neuf heures après, comme l'on n'avait point de nouvelles des embarcations, M. l'abbé Bolly, curé de l'île aux Coudres, donna l'alarme et des battues furent organisées immédiatement. Ce n'est qu'à sept heures du soir qu'on retrouva les deux embarcations à un endroit appelé la Pointe à Cerisier, à 5 milles de toute habitation. Les naufragés, qui comptaient une jeune fille de 18 ans, furent conduits aux maisons les plus proches où l'on en prit soin pour la nuit.

FIN D'ANNEE A SOREL

Le Jour de l'An, au prône, M. le chanoine J. C. Bernard, a annoncé que dans le cours de l'année 1907, il y a eu à Sorel, ville et paroisse, 423 baptêmes, soit 14 de plus que l'année précédente; 78 mariages, ou 9 de plus qu'en 1906, et 252 sépultures soit une de moins qu'en 1906.

—De 11.30 hrs à minuit et demi, 31 décembre et 1er janvier, l'église paroissiale a été bondée de fidèles qui ont tenu à honneur de passer la dernière demi-heure de l'année écoulée et la première demi-heure de l'année nouvelle en prière devant le T. S. Sacrement. Il y a eu une messe basse, durant laquelle près de huit cents personnes ont fait la Ste-Communión. Le spectacle était réellement impressionnant.

LA MINE D'OR DE JONQUIERES

M. David Brassard, de Chicoutimi, est arrivé récemment d'un voyage à Québec, où il était allé dans l'intérêt de sa mine d'or, située à quelques milles de Jonquières. M. Brassard arrive avec les permis nécessaires pour l'exploitation de la riche carrière qu'il possède.

Cette mine qui est très riche a été découverte il y a quelques années. Il y a deux ans, M. Brassard commença les premiers travaux.

Le roc à la surface contenait de l'or, mais non en grande quantité; la moyenne était de \$100 par tonne de pierre.

Mais M. Brassard qui est un homme courageux a voulu pousser plus loin ses recherches.

Aujourd'hui, après un travail opiniâtre, sans capitaux, notre concitoyen a réussi à mettre son entreprise sur un bon pied. Nous venons de dire qu'à la surface le minéral ne rapportait que cent piastres d'or à la tonne, mais il est bon d'ajouter que plus on creusait plus la proportion augmentait et à une profondeur de 70 pieds, le roc rend \$400 d'or à la tonne et dix piastres d'argent.

La législature du Manitoba

Winnipeg, 3—A 3 hrs hier après-midi, sir Daniel MacMillan, s'asseyait au fauteuil de l'Orateur de l'Assemblée Législative et ouvrait la première session du douzième parlement de la province du Manitoba.

La composition du groupe législatif est ainsi: vingt-huit conservateurs et 13 libéraux.

Dans le discours du Trône, il y est dit que la prospérité est générale, la récolte ayant été excellente. Au cours de la session actuelle, un projet de loi sera passé à Ottawa pour reculer les frontières de la province manitobaine. Le discours fait aussi mention de l'achat du service des téléphones. Un projet de loi sera étudié pour créer, organiser le ministère des Téléphones et Télégraphes, ainsi que celui de l'Éducation.

La cérémonie d'ouverture fut très brillante.

Importants changements dans le monde des chemins de fer:

M. F. M. Spittal, surintendant général du Canadian Northern dans l'Ontario, a été transféré à Montréal.

M. A. J. Hill lui succède à Toronto.

M. William Cross, au service du C. P. R., depuis 25 ans, prend sa retraite.

M. Grant Hall a été appelé à lui succéder.

M. H. W. Walker, auditeur général du Grand-Tronc depuis 50 ans, prend sa retraite. Son successeur est M. J. Power.

HOTEL CENTRAL

Coin des Rues de la Station et Saint-Louis

MONTMAGNY

LS AMEDEE BERNIER
Propriétaire.

A cet hôtel, le public trouvera tout le confort possible et sera servi avec délicatesse et courtoisie. Pension excellente, chambres de première classe. Une visite en passant, vous convaincra de la bonne hospitalité que vous pourrez trouver à cet hôtel. Téléphone Bell et Bellechasse, Numéro 9.

LE GIN "NIGHT CAP"

La plus fine, la plus forte Eau-de-vie de Hollande, au bouquet exquis, La préférée des Hollandais.

CHAPUT FILS & CIE SEULS AGENTS MONTREAL

RHUMATISME INFLAMMATOIRE

guéri en quelques heures à l'aide de l'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Joseph Comtois, qui fait une spécialité du Traitement du Rhumatisme Aigu, Chronique, Articulaire, Inflammatoire, Musculaire, Goutteux, ainsi que du Lumbago et de la Sciatalgie. \$2.50 la bouteille. Demandez à votre pharmacien, ou à M. le Dr JOSEPH COMTOIS, 1636 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal. Consultation chez lui, à domicile ou par correspondance.

Au Public DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Je soussigné vient d'ouvrir au magasin autrefois occupé par M. Alphonse Laberge, un atelier de FERBLANTERIE, PLOMBERIE, POSAGE D'APPAREILS ELECTRIQUES. Je suis agent pour la fameuse Fournaise à Air Chaud "HECLA", dont la supériorité sur toutes les autres est reconnue par tout le pays, Fournaise à Eau Chaude et à la Vapeur, etc., etc. J'accepterai aussi des contrats que je remplirai dans le plus bref délai et aux conditions les plus avantageuses. Une visite est sollicitée.

J. EUG. BELLEAU
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

ESSAYEZ-LA ET VOUS SEREZ SATISFAIT.

Manière de préparer une Liqueur de Chartreuse des plus exquis en même temps que très économique:

1. Dissoudre une livre de sucre blanc granulé dans une chopine d'eau froide;
2. Ajouter à ce sirop une chopine d'alcool le plus fort, et, en dernier lieu un flacon d'Essence Concentrée pour Chartreuse des Laboratoires S. Lachance, jaune ou verte, au goût. Mélangez bien.

En vente partout, Prix 25 cents le flacon.

Si vous ne pouvez vous la procurer chez votre pharmacien ou marchand, nous nous ferons un plaisir de vous la faire parvenir franco par malle sur réception du montant.

La Cie des Laboratoires S. Lachance Limitée
87, rue St-Christophe, Montréal.

JOS. THIBAULT

RUE DE LA FABRIQUE
VOISIN DE LA BEURRIERIE NICOLE & COTE

Manufacturier de

PORTES, CHASSIS, MOULURES

Tient aussi toutes les GARNITURES de menuiserie qu'il rendra à des prix très réduits. Une visite à son établissement est respectueusement sollicitée. Etant aussi manufacturier de

BOITES A BEURRE

J'invite les propriétaires de beurrieres à m'envoyer leurs commandes d'avance; je promets leur donner satisfaction.

Pour les prix écrivez à - **JOS. THIBAULT**
MANUFACTURIER, MONTMAGNY
"Téléphone Bellechasse."

Aux Amateurs de Chevaux

Si vous désirez avoir de bons harnais faits à la main ou à la machine, harnais d'express, harnais de buggy, harnais de travail, doubles et simples.

AINSI QUE

robes de carioles de toussenges, couvertes à chevaux, grelots cloches pour carioles et cloches de "team", réparation des vieux harnais.

Ainsi que tout ce qui concerne le cheval et l'écurie. Nous tenons tous ces articles en magasin, ainsi qu'un assortiment complet dans la sellerie.

J. H. FORTIER, Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

LE VIN DES CARMES

L'ÉLIXIR DE LONGUE VIE

V'LA L'SECRET DE MA GRANDE GAÏTE, MA CHÈRE ENFANT...

A. TOUSSAINT & CIE, Dépositaires généraux, Québec.

JOSEPH PARENT

MARCHAND-TAILLEUR

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Assortiment de tweed à habille-ment anglais, écossais. Magnifique serge rayée, bleue et noire. Vêtements à pantalons de tous prix. Tweed imperméable et à pardessus. Fournitures de première classe, Sattin, sole, satin, etc. Machine pour couvrir les boutons.

COUPE GARANTIE

MONTRES REGINA

Quand vous achetez une montre "REGINA" vous obtenez un peu plus que la valeur de toute autre marque de montres qui se fabriquent.

AMEDEE COTE, Pioutier, Rue St-Thomas Montmagny.

LE Telephone Bellechasse

Vous donnera DES COMMUNICATIONS avec toutes les paroisses des comtés de Lévis, Lotbinière, Dorchester, Beauce, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Campbellton, Dalhousie et autres points du Nouveau-Brunswick où nous comptons plus de 3,000 abonnés.

Les COMMUNICATIONS A LONGUE DISTANCE sont faciles, et le service est parfait. La liste des souscripteurs augmente toujours.

ECHANGE DE MONTMAGNY

Le Syndicat de Québec, Jos. C. Paré, gérant. Fournier et Frères, Marchands de thé.

Lu. A. Berti, Voyageur.
J. N. Themens, Voyageur.
J. J. Doré, Voyageur.
Jos. Parent, Tailleur.
Omer Bérubé, Avocat.
Emile Gaboury, Voyageur "American Tobacco Coy"
N. Lemieux, Fils, Marchand de chaussures.
Théophile Beaumont, Entrepreneur-menuisier.

ASSURANCES

Protegez-vous contre le Feu en tenant votre propriété bien assurée à un bureau sûr.

Nous représentons les meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

Si vous voulez assurer votre magasin, votre résidence ou votre ménage, demandez nos taux, qui sont les plus bas.

ROUSSEAU & HEBERT
NOTAIRES
RUE DU DEPOT, - - - - - MONTMAGNY

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout

ON DEMANDE DES SERVANTES

Le problème des servantes est la croix de l'existence pour un grand nombre de maîtresses de maison, mais si vous donnez à vos servantes la poudre à laver

GOLD DUST

de façon à ce qu'elles puissent faire leur ouvrage le plus rapidement et avec le plus de facilité, vous aurez rarement l'occasion d'insérer une annonce de "PLACE VACANTE."

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE SAVON, DE BORAX, DE SODRE, D'AMMONIAQUE, DE NITRIS, DE PÉTROLE ET D'AUTRES INGRÉDIENTS ÉTRANGERS, AVEC LA "GOLD DUST." ELLE FAIT TOUT L'OUVRAGE À ELLE SEULE.

EMPLOIS VARIÉS: Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des priaires, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., éblouissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRBY."

L'ECOLE LAIQUE

En France où l'on a voulu faire l'école laïque, les résultats ne sont pas merveilleux. Un journal peu suspect de sympathie pour l'idée religieuse, publie un article de M. Lucien Descazes qui conclut que le régime laïque, loin d'avoir amélioré l'enseignement, l'a rendu à certains points de vue, exécrable.

C'est fort curieux, écrit M. Descazes. Lorsque nous arrivons à dire avec modération et sans vilipender pour cela le régime sous lequel l'homme vit depuis trente-sept ans, que l'enseignement primaire n'a pas tenu toutes ses promesses, que la diminution du nombre des illettrés n'est point une raison préemptoire et que les résultats des œuvres post-scolaires brillent dans les rapports seulement; lorsqu'il nous arrive de dire cela, quel haro sur le baudet!

Et puis, je suis en bonne compagnie... Et par: bonne compagnie, j'entends pas exclusivement celle des primaires indécrottables, mais j'en parle aussi des "privilegiés" à propos desquels M. Bérard, maître de conférences à la Sorbonne, examinateur à l'Ecole navale, écrivait naguère: "J'estime que les trois-quarts des professeurs ne savent pas l'orthographe... Je suis sûr que la moitié des licenciés en droit et en lettres ne sont pas capables de faire une règle de trois ou d'extraire une racine carrée, et, en géographie, si vous posez une question à tous les licenciés du monde, ils n'en sauront pas un mot."

En cinq ans, la population de Nice a augmenté de 30,000 habitants. Si l'on enlève que le dixième de ce chiffre environ représente l'accroissement de l'effectif scolaire, il n'est pas étonnant que la municipalité se trouve débordée...

Toutes les villes, sans doute, grandes ou petites, ne subissent pas les inconvénients d'une pareille prospérité... Mais, songez, d'autre part, aux conséquences de l'application de la loi sur les Congrégations... Il en résulte, un peu partout, des charges nouvelles pour l'enseignement public, et bien que la situation de Nice n'est plus, aujourd'hui, exceptionnelle, et que je m'en aperçois aux doléances dont mon courrier se grossit.

On reçoit le plus possible d'élèves, mais on les entasse les uns sur les autres; les classes en regorgent, non seulement à Paris, mais en province. N'est-ce pas à Chamberville que l'on en a compté 119 dans la même salle, où les règlements prescrivent de n'en mettre jamais plus de 50?

Même observation et mêmes chiffres à Appilly, dans le Midi; à Normandie, que dans l'Est... On fait tout ce qu'on peut pour ne pas laisser, faute de place, les enfants à la porte; mais on n'évite un danger que pour tomber dans un autre, car, dehors, l'écolier du moins respire, tandis qu'il ne trouverait pas, dans la classe le cube d'air reconnu par les circulaires, indispensable à la santé de l'enfant.

Des institutrices m'ont écrit que leurs élèves, serrées comme des poissons en boîte, en sont réduites à assooir par terre et à se servir de leurs genoux comme pupitres!

Vous parlez de microbes, en des endroits comme la Hourse et la Chambre des députés... Dites-vous bien que les petits bonshommes ne sont pas moins à plaindre que les grands... Aux uns et aux autres ne reste que la ressource, dont ils abusent également, de la Chambre et de l'école buissonnière.

STATISTIQUES VITALES POUR 1907.—St-David de l'Anabrieux: 80 baptêmes; 45 sépultures et 15 mariages. —Sauveur.—717 baptêmes, 554 sépultures et 143 mariages. —St-Roch.—527 baptêmes, 112 mariages et 421 sépultures.

L'alcool et le travail intellectuel

Une enquête auprès des artistes et des écrivains

Paris, 2.—Une revue française a fait une enquête auprès des artistes et des écrivains pour voir s'ils avaient besoin de boire de l'alcool et ce qu'ils buvaient. Victorien Sardou, l'auteur dramatique, a répondu qu'il considérait l'alcool comme un poison. Il ne peut pas absorber un demi verre d'eau de vie. Il ne prend jamais d'alcool comme stimulant quand il veut travailler. Il boit du café trois fois par jour. Il ne dort pas bien la nuit s'il n'a pas pris une tasse de café sans sucre après le dîner.

Le compositeur Saint-Saëns, dit: "Je bois quand je mange et je bois quand j'ai soif, surtout de l'eau minérale et du vin modérément... peu de bière car j'en trouve rarement de bonne. Je crains l'alcool car j'ai le foie facilement irritabile, j'en bois très peu mais n'en n'ai pas besoin pas complètement, cela dépend de ma santé. Je ne prends jamais d'alcool comme stimulant au travail, ni d'ailleurs aucun autre stimulant; je bois quelquefois du café quand j'ai la tête lourde. Quand j'ai de la bonne eau bien fraîche, je la préfère à toute autre boisson."

M. Massenet, répondant à la question qu'on lui avait posée pour savoir si l'alcool était un bon excitant pour la composition musicale, a répondu qu'il ne le croyait pas et qu'il préférait s'abstenir de vins; qu'il buvait très peu d'alcool et exceptionnellement des liqueurs douces, il ne le considère pas comme un stimulant au travail intellectuel. Il peut donner un coup de fouet momentanément, mais ensuite il déprime. Pour lui il n'est jamais bien disposé au travail que l'estomac vide. Les muses vertes et jaunes sont des conseillères tragiques et mortelles.

Vincent d'Indy, étant, comme on le dit un critique religieux dans ses opinions comme dans son art, prend de la biénetine et de la chartreuse. Il travaille bien sans cognac, mais ce dernier le stimule. Il est d'avis que les facultés intellectuelles dont l'activité est due à des stimulants comme l'alcool ont de grandes chances d'être viciées.

Henri Lavedan dénonce l'alcool comme un des plus poisons, et dit qu'il signerait toujours avec plaisir toutes les proclamations sérieuses contre l'alcoolisme. Comme Saint-Saëns, la boisson qu'il préfère est l'eau glacée. Néanmoins quand il dîne en ville il se permet un peu de vin, de préférence du vin blanc coupé d'eau. Il prend aussi avec plaisir un peu de tisane de champagne, mais il ne boit jamais de champagne pur, jamais de café ni de liqueur. Il n'a jamais remarqué qu'une boisson plutôt qu'une autre exerçât quelque influence sur son inspiration. En fait, il est persuadé qu'il n'y avait qu'un seul stimulant au travail, la volonté.

La charité dans le monde

Le "Bulletin" des Sociétés St-Vincent de Paul publie une statistique détaillée des recettes et dépenses de la Société en 1906.

Table with 2 columns: Country/Region and Amount. Includes France and colonies, Hollande, Etats-Unis et colonies, Angleterre et colonies, Belgique, Allemagne, Autriche-Hongrie, Brésil, Espagne, Mexique, Italie, République Argentine, Suisse.

Le total des sommes obtenues par les Conférences de St-Vincent de Paul dans le monde entier, se monte à 16 millions de francs. On apprendra avec plaisir que cette somme est en augmentation sur l'année précédente, et que la France continue de tenir le premier rang.

LES DESASTRES MARITIMES

New-York, 6.—Le vapeur "Hotham Newton" arrivé ici d'Angleterre, avait à son bord sept naufragés de la barque "Germanic" qu'il a recueillis à moitié morts de faim et de froid le 17 décembre dernier.

La barque "Germanic" chargée de bois de pique avait quitté Weymouth, Nouvelle-Ecosse, le 28 novembre dernier à destination de Fleetwood, Angleterre. Le 9 décembre, l'équipage dut abandonner la barque, qui sombra. Ils réussirent à prendre deux embarcations, excepté le capitaine, qui resta sur la barque plus longtemps que les autres, s'en vint à son vaisseau. Les deux embarcations qui contenaient l'équipage restèrent à vue l'une de l'autre jusqu'à lendemain matin, alors que la furie des vagues les sépara définitivement. Le troisième soir après le naufrage l'équipage naufragé vit un vapeur passer à une petite distance de son embarcation, mais tous les efforts des hommes pour attirer l'attention restèrent sans résultat. Ils avaient déjà enduré d'horribles souffrances et l'on s'imaginait leur désespoir renouvelé lorsque deux jours après rencontrant un deuxième vaisseau ils ne furent pas plus heureux. Un troisième passa de même sans apercevoir ou du moins, secourir les malheureux.

Enfin, le 17 décembre, lorsqu'ils aperçurent le "Hotham Newton" qui devait les sauver, ils étaient tellement gelés que c'est par miracle que le cuisinier réussit après un suprême effort, à faire un petit feu qui attira aussitôt l'attention du vaisseau. Ils étaient alors à la latitude 48.55 et à la longitude 20.41. La mer les avait charroyés 1100 milles.

Portland, 6.—Le steamer "Hunarian", de la ligne Allan, est arrivé ici samedi matin. Il était seul; contrairement à l'espoir que l'on entretenait un peu partout, il n'avait pas à son bord le "Mount Royal" du C. P. R., dont on n'a pas de nouvelles depuis le 7 décembre dernier.

Halifax, 6.—On en est sans nouvelle du steamer "Mount Royal". On a perdu tout espoir, c'est l'opinion générale qu'il a péri même s'il était encore à flot, ses provisions de charbon et de vivres seraient presque épuisées, et les 100 hommes de son équipage seraient plus désespérés.

Dans les cercles maritimes on exprime l'opinion que le "Mount Royal" s'est éloigné de sa course, et qu'il a probablement frappé un iceberg.

Tanger, 6.—Le transport français "Nive" qui s'est échoué il y a quelques jours sur des récifs situés à cinq milles au sud de Casablanca, est considéré comme totalement perdu.

New-York 6.—Le vapeur "Hotham Newton" est arrivé à New-York avec sept hommes de l'équipage du trois-mâts norvégien "Germanic" qu'il a recueillis en plein océan le 17 décembre dernier.

LA COUPE DU BOIS

Sur les terres du Dominion dans l'Ouest

Ottawa, 6.—La "Gazette" du Canada, de samedi, contient les nouvelles dispositions mises en vigueur au sujet des coupes de bois sur les terres du Dominion, dans le Nord-Ouest. Les ventes futures se feront aux enchères publiques.

Avant chaque vente, un employé du gouvernement examinera le lot de bois et un prix sera établi par le ministre. Un avis de vente sera donné dans un journal, 60 jours avant la date fixée pour la vente. Les achats s'élevant à la somme de \$1,000 ou au-dessous, devront être payés en argent comptant au moment où s'effectuera la vente. Les achats de plus de \$1,000, mais n'excédant pas \$5,000, seront payés moitié au comptant, au moment de la vente et le reste sur trois mois à 5 pour cent. Pour \$5,000 et plus, un tiers devra être payé au comptant, et le reste sur trois mois à 5 pour cent. Si le montant de l'achat excède \$10,000 un quart devra être payé au comptant, au moment de la vente. En cas d'incapacité ou d'interruption de paiement la vente sera annulée; l'acheteur devra aussi payer les frais d'inspection faits avant la remise de la licence. Le montant total doit être payé avant l'émission de toute licence. La licence est renouvelable d'année en année.

La situation industrielle

Dans la Nouvelle-Angleterre

Les fabriques de colonnades et de lainages reprennent leur activité

Providence, R. I., 6.—On annonce que la plus grande partie des subsides industriels, au premier rang les fabriques de colonnades, qui avaient dû réduire la production, par suite de la récente crise financière et de la rareté de l'argent, allaient reprendre leur activité normale avec le nombre ordinaire d'ouvriers.

Déjà un grand nombre de fabriques, qui se trouvaient dans ce cas, ont repris leur activité, tandis qu'un grand nombre d'autres annoncent qu'elles reprendront leur activité régulière cette semaine, et la perspective est maintenant si encourageante que tout indique que ces fabriques resteront actives tout le temps.

Parmi les fabriques qui ont déjà repris leur activité on voit la suivante: National India Rubber Works, Bristol, Woonsocket Rubber Company, Millville, Mass.; fabrique Burgess, Pawtucket; Collyer Machinery Co., Pawtucket; Harrison Yarn and Dyeing Co., Pawtucket; Sater Cotton Company, Pawtucket; Lebanon Mill Company, Pawtucket; Littlefield Manufacturing Co., Pawtucket; Nantuxit Worsted Mills et Cranston Worsted Mills, Bristol; Textile Finishing Machine Company de Warren; Coronet Worsted Mill, Mapleville; Imman Mill, Passaic.

Une des plus importantes reprises d'activité est celle de la National India Rubber Company de Bristol dans les 1,500 employés retourneront au travail cette semaine après un chômage de trois semaines. L'usine ne sera cependant en activité que cinq jours par semaine, mais on espère qu'au bout de quelque temps, elle sera remise en pleine activité. L'usine de cette compagnie située à Millville, employant 1,000 ouvriers, reprendra le travail lundi prochain.

A Pawtucket, la perspective est favorable de presque tous les côtés, bien qu'il y ait quelques cas où l'avenir ne semble pas si brillant. D'après le surintendant Robert E. Burgess, de la fabrique Burgess, employant 400 ouvriers, elle est maintenant en pleine activité, après une courte période de réduction.

L'American Yarn Co., de Pawtucket, employant 200 ouvriers, est en pleine activité pour remplir de vieilles commandes, et rien n'indique qu'une réduction de production y devienne nécessaire. L'American Hosiery Co., qui a 150 ouvriers à son employ, ouvrira son établissement cette semaine, après une suspension de travail de 10 jours.

Les fabriques de la Berkeley Co. de Valley Falls, sont en pleine activité et, d'après le surintendant C. H. Collins, il est tout probable qu'elles ne seront pas obligées de réduire leur production. La Blackstone Webbing Co., de Pawtucket, employant 150 ouvriers qui avait fermée le Jour de l'An, a repris sa pleine activité.

Pour la première fois dans l'histoire de l'établissement, la Colver Machinery Company employant 100 ouvriers, a fermé ses portes le 24 décembre pour 10 jours. Cette fabrique sera remise en pleine activité lundi prochain.

Le Dexter Yarn Company, qui avait fermé ses portes pendant trois jours, la semaine dernière et le jour du nouvel An, est maintenant en pleine activité. Parmi les autres établissements industriels de Pawtucket en pleine activité, il convient de citer encore: les filatures J. et P. Coats, employant 2,500 ouvriers; la fabrique de la Jencks Spinning Company qui donne de l'ouvrage à 400 employés; la fabrique Lorraine employant 1,200 ouvriers; la Harrison Yarn and Co., qui remette son établissement en pleine activité le 6 janvier; la Blanchisserie Sayles, de Saylesville, employant 1,500 ouvriers; la Solway Dyeing Company, employant 400 ouvriers; la South Webbing Company employant 200 ouvriers, la Slater Cotton Co., avec 600 hommes; la Littlefield Manufacturing Co., avec 100 ouvriers et la Lebanon Mill Co., avec 150 ouvriers.

Le gouvernement français recule devant la résistance des catholiques

Paris, 24 Décc.—La loi de brigandage, comme l'a appelée M. Grossau, la loi de l'expropriation des morts, comme l'a appelée M. Pion, la loi déshonorante comme l'appelle le "Journal des Débats", a eu samedi son épilogue dans l'article additionnel, proposé par M. Guieysse, et soutenu par M. Allard.

Ces messieurs sont d'une logique féroce; ils veulent dès à présent faire porter à la loi de brigandage et d'expropriation des morts tous ses effets. Ils veulent dès à présent désaffecter les églises, disons le mot, quel que cruel qu'il soit, ils veulent les fermer.

M. Briand a définitivement refusé exactement le but, lorsqu'il a dit: "L'honorable M. Allard poursuit un but, toujours le même, la désaffectation des églises, la mise à la disposition des communes de ces édifices."

Il faut bien le reconnaître, si tel est le but de M. Allard, tel serait le rêve de la majorité bloquée. Et on se demande pourquoi elle recule devant sa réalisation, quand elle ne devine devant aucune persécution, devant aucune oppression, devant aucune spoliation.

Pourquoi? M. Briand l'a encore dit, il était en veine de bien dire: "Si vous étiez au ministère des Cultes pendant quelques mois, M. Allard, ou vous, M. Guieysse, vous vous apercevriez bien vite que tel n'est pas le désir des assemblées communales."

Et aussitôt il a dépeint toutes "les compétitions qui se dresseraient autour de ces édifices, et qui ne tarderaient pas à dégénérer en conflits, et quelquefois même en conflits sanglants."

Des souffrances qu'il cause, M. Briand n'en a cure, mais les révoltes susceptibles d'en naître l'effraient, et quand, à ces révoltes, il voit s'ajouter les cupidités éveillées chez les apaches et les apaches autour des églises voisines.

Un orphelin qui retrouve ses parents

Holyoke, Mass., 6.—J. D. Pepin, d'Ottawa, un riche membre du parlement canadien, est venu à Holyoke pour réclamer un neveu de 12 ans, nommé Robillard, qui, après la mort de sa mère, au mois d'août dernier, dut être envoyé à l'orphelinat de l'Institut Brightside.

L'enfant accompagnera son oncle à Ottawa, où il suivra un cours d'études et jouira d'un bon foyer. Il y a quatorze ans, la famille Pepin habitait Richelieu, Qué. Une des sœurs de J. D. Pepin était fiancée à un négociant aisé, mais elle s'enfuit un jour avec un nommé Robillard, qu'elle épousa.

Robillard mourut il y a une douzaine d'années, et depuis lors la veuve avait en beaucoup de peine à gagner sa vie et celle de son enfant. Elle mourut en août dernier, et comme on ne connaissait à son fils aucun parent à Holyoke, il fut admis à Brightside.

Depêches télégraphiques

Clermont-Ferrand, 6.—Le clergé a refusé de faire des obèques religieuses à Edmond Guyot-Dessaigne, le ministre de la Justice décedé mardi dernier. A la demande de sa veuve, un prêtre allait célébrer une messe solennelle quand il fut notifié que M. Guyot-Dessaigne était excommunié comme membre de la franc-maçonnerie. Il n'y a donc eu qu'une cérémonie civile avec des discours prononcés par divers fonctionnaires. L'évêque a toutefois autorisé un prêtre à venir réconforter sur la tombe les prières des morts.

Paris, 7.—Tel qu'il l'a annoncé vendredi, le prince Hélie de Sagan vient d'intenter une action en Cour Criminelle au comte Boni de Castellane qu'il accuse d'assaut. Le procès s'instruit le 21 janvier prochain.

Vancouver, 7.—D'énormes marées ont causé beaucoup de dommages dans la rivière Fraser ou des pêcheries ont été emportées. Kansas City, Missouri, 6.—Une bombe a fait explosion, samedi après-midi, dans les sous-sols de la First National Bank. Deux employés, Wilson Logan et J. Donaldson, un nègre, Elbert Ward, et sept autres personnes ont reçu de graves blessures.

L'immeuble dans lequel la bombe a fait explosion est tout à fait moderne, c'est une des plus belles constructions du Sud-Ouest. On ne soupçonne pas comment la bombe a été placée dans les sous-sols, et les directeurs, ainsi que la police, font une enquête à ce sujet. La force de l'explosion a été terrible et a causé des dégâts matériels considérables.

Il y avait dans la banque, au moment de l'explosion, au moins 250 personnes, en y comptant les clients et le personnel, et la panique fut générale. Aux derniers étages occupés par les bureaux, ce fut un sauvetage général dans les escaliers et par les échelles d'incendie.

On n'a retrouvé de la bombe qu'un morceau de tuyau d'une longueur de plusieurs pouces. La police croit que cette bombe était chargée de la dynamite. Les dégâts faits par l'explosion sont évalués à \$10,000.

Boise, Idaho, 7.—Après 14 heures de délibérations, le jury a rendu samedi après-midi un verdict d'acquiescement en faveur de George A. Pettibone, accusé de complicité dans le meurtre du gouverneur Frank A. Steuneger.

New-York, 6.—George Dixon, le fameux pugiliste nègre, que l'on appelait familièrement le "Petit Chocolat" est mort aujourd'hui à l'hôpital Bellevue. Dixon est une victime de l'alcool.

Vancouver, B. C., 7.—L'hon. R. Lemieux est arrivé hier après-midi à bord de l'Express of China. Il a fait la déclaration suivante: "J'aimerais bien parler, mais je ne puis dire maintenant quel est le résultat des négociations. Quant à la déclaration que je puis avoir à faire, elle appartient d'abord au conseil des ministres. Ma mission ne sera terminée qu'à la fin de la semaine. Mes collègues seront alors en position de prendre en considération la question tout entière. J'ai tout lieu de croire que la solution de la difficulté sera bientôt atteinte. Je suis heureux de pouvoir dire que les négociations au ministère des affaires étrangères du Japon, ont été conduites dans un esprit très agréable. Ma visite au Japon a été très amicale et je n'en rapporte que d'excellents souvenirs."

Montréal, 7.—A 11 heures hier soir, un gardien de nuit du Grand-Tronc, au village Turcotte, s'est fait amputer une jambe par un train express entrant en gare. Le malheureux nommé Geo. Stevens, a été transporté à l'hôpital, à Montréal.

Montréal, 7.—Dans une lettre qui a été lue dimanche dans l'église de St-Joseph, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, demande que des souscriptions soient ouvertes pour édifier un monument à la mémoire de Mgr De Laval, premier évêque de Québec, monument qui a été confié à M. Philippe Hébert.

Ce monument doit commémorer le troisième centenaire de Mgr Laval qui sera célébré prochainement à Québec. Montréal, 7.—Vers 6 heures hier soir, les entrepôts de MM. Lockery et McComb, fabricants de godron, coin des rues Ottawa et Ste-Anne, ont été détruits par un violent incendie.

Les pertes s'élevaient à \$50,000. On a craint pour le grand réservoir à gaz de la M. L. H. & P. situé à proximité et qui fut longtemps menacé par les flammes.

Les pompiers ont eu un travail de géants à faire pour se rendre maîtres de l'incendie et prévenir une terrible conflagration. Il y avait quatre cent mille pieds cubes de gaz dans le réservoir au moment de l'incendie.

Londres, 7.—Le "Telegraph" annonce que le Japon a donné instructions sévères en vue de prohiber l'émigration non désirable complètement.

Rome, 6.—Le sénateur Orsini Quarta, président de la Cour Suprême, en coms d'une allocution, a fait remarquer que la criminalité parmi les enfants ne faisait qu'augmenter en Italie. En 1890, 30,108 enfants étaient condamnés pour divers offenses, et en 1905 ce nombre était augmenté à 67,044. Le juge Quarta suggère l'établissement de tribunaux spéciaux pour juger les jeunes délinquants.

Naples, 6.—Après un mois de tranquillité relative, le Vésuve donna de nouveaux des signes d'activité. Une fumée épaisse sort des nombreuses crevasses situées au sommet du cratère. Ces crevasses s'étendent dans la direction de la vallée d'Attrio. Cavallo qui sépare le Mont Somma du Vésuve.

Paris, 5.—On se rappelle que sept religieux de cette congrégation avaient été poursuivis devant le tribunal d'Arès-sur-Aube pour avoir convenu à un arrêté préfectoral ordonnant la fermeture de leur établissement de Méry-sur-Seine.

Le tribunal estima que la congrégation avait un caractère mixte, et il acquitta les religieuses. Le ministre public avait fait appel "à minima". La cour d'appel a confirmé le jugement d'acquiescement.

DISTRICT DE KAMOTRASKA.—nombre de brevets émis en Cour Supérieure pour les différents avocats en 1907: Klion et Pelletier, 51; Lapointe et Stein, 37; W. A. Potvin, 24; Jules Langlais, 14; E. H. Cimon, 10; J. Camille Pouliot, 8; G. J. Gagnon, 6.

"La Croisade" ressemble à la "Camorra" de Naples

Rome, 6.—Une association criminelle qui ressemble à la Camorra, de Naples, et a été récemment découverte en cette ville. Plusieurs meurtres ont été commis à Rome, et non seulement les meurtriers ont réussi à s'échapper, mais les motifs de leurs crimes sont restés mystérieux.

Un cas typique, est le meurtre récent d'un vieux cordonnier, qui a été postérieurement découvert par la police. Ce meurtre est resté mystérieux jusqu'au jour où la police découvrit que le vieillard était l'ami intime d'un jeune homme qui l'un de quelques années passait pour être l'un des plus mauvais caractères de Rome, mais qu'aujourd'hui est marié et vit honnêtement. On a appris que le jeune homme s'était réformé grâce au vieux cordonnier qui lui avait trouvé du travail et veillait continuellement sur lui, afin de le maintenir dans le bon chemin. Tout indique que le jeune homme avait fait partie de l'association dite "Croisade" et qu'il l'avait ensuite quittée. Considéré comme un traître, les associés lui avaient fait savoir que s'il ne retournerait pas à l'association, son protecteur, le vieux cordonnier, serait tué, et qu'alors s'il persistait dans son refus il serait lui-même assassiné.

La police a arrêté plusieurs membres de la "Croisade", sous l'accusation de meurtre, mais elle n'a aucune preuve contre les prisonniers qui seront probablement acquittés.

Il n'a pas moins certains qu'une société de bandits, comme celle de la Camorra, existe et opère dans Rome, et ces criminels tout comme ceux de la Camorra, frappent dans l'ombre et leurs crimes restent impunis.

A ta dérive sur une batture de glace

Batiscan, 7.—Le fort vent qui a soufflé dans la nuit de samedi à dimanche a fait partir les bordages de glace vis-à-vis Batiscan sur une longueur de plus de trois milles.

Pas moins de 125 cabanes à pêche ont été emportées, ainsi que des coffres d'agrès de pêche qu'elles contenaient et plusieurs pêcheurs l'ont échappé belle, entre autres M. Henri Trudel, avocat de Montréal, M. Ernest DeGaulle, marchand de Ste-Genève, M. Ernest Tourigny, président la commission scolaire et M. Charles Gouin, maître de poste. Ces messieurs ont été secourus à temps par MM. Jules Potier et Arthur Brunelle, qui, malgré la tempête sont allés les sauver en chaloupe.

L'affaire Castellane-Sagan

Paris, 6.—Les journaux ont publié de longs récits de l'altercation que le comte Boni de Castellane et le prince de Sagan ont eu hier dans la rue de Chaillot.

Le comte Jean de Castellane a envoyé une lettre à la presse dans laquelle il nie les déclarations faites par le prince de Sagan, qui prétend qu'il aurait aidé son frère Boni à le frapper. Il ajoute que son rôle dans cette affaire s'est borné à faire tous ses efforts pour séparer les combattants.

Mme Gouin, il y a une dizaine de jours, a fait une déclaration formelle sur ses intentions de revenir citoyen américain. Dans ces conditions, il est évident qu'elle n'est pour rien dans l'incident qui vient de se passer entre le comte de Castellane et le prince de Sagan.

Elle a aussi démenti l'annonce de son mariage avec le prince de Sagan, qui avait été faite quelques mois auparavant.

De leur côté, les avocats de Mme Gouin ont donné à entendre qu'elle avait l'intention de revenir aux Etats-Unis, au printemps prochain, pour reprendre ses droits de citoyenne américaine. Cependant, ils ont expliqué que Mme Gouin ne resterait pas continuellement aux Etats-Unis, car ce serait pour elle renoncer à revoir ses enfants, qui, d'après les considérations du divorce, devront être envoyés deux fois par semaine au domicile de leur grand-mère, ou leur père peut les voir.

Le femme d'un boxeur

San Francisco, 6.—Le champion "Jim" Jeffries peut triompher de n'importe quel boxeur, mais pas de sa femme, comme l'incident qui suit vous le démontrera.

"Jim" était assis à la terrasse d'un restaurant, hier soir, en compagnie de joyeux compagnons, quand tout à coup sa femme arriva et prenant le champion par l'oreille elle le conduisit à son automobile. Jeffries se montra doux comme un mouton. Il avait sur lui \$1,000 qu'il avait reçu pour arbitrer la rencontre Atwell-Moran.

Mme Jeffries voulait et son mari et son argent.

Élections municipales

Des élections municipales auront lieu dans notre ville, lundi, pour élire deux conseillers en remplacement de MM. Mathias Léslois et Herménégilde Guénard, dont les termes d'office seront expirés.

Des requêtes nombreuses ont été signées par les électeurs des quartiers Centre et Sud pour prêter nos deux amis de briguer de nouveau les suffrages, et ils ont consenti. Leurs demandes de mise en nomination sont déjà signées, par la grande majorité des électeurs dans chacun des quartiers, et font porte à croire qu'ils seront élus sans opposition.

Les états de service de MM. Léslois et Guénard sont bien connus des contribuables qu'ils ont représentés pendant un bon nombre d'années à l'Hôtel de Ville.

Ce sont deux bons serviteurs du public qui se sont toujours laissé guider par l'intérêt, bien entendu de la ville. Nous ne voyons rien de pas pour l'un ou l'autre d'opposer à leur réélection.

A tout événement, s'il y a lutte, nos amis sont prêts à se battre et à remporter la victoire.

Flanellette Flanellette :

100 pièces de flanellettes à patron, valant 11 cts et 12 cts pour 8 1-2 cts. Strictement pour le mois de novembre seulement, chez M^{me} H. DeLottinville, près de l'Hôtel de Ville.

Les élèves des collèges et couvents étrangers nous sont arrivés mardi matin, veille du jour de l'An, pour passer huit jours de repos chez leurs parents. Après une joyeuse vacance, ils sont repartis mardi pour reprendre avec un nouveau courage leurs études interrompues. A tous nous souhaitons le succès.

Nos marchands apprendront avec plaisir qu'ils auront l'été prochain un service régulier hebdomadaire pour le transport du fret entre Québec et Montmagy. Les promoteurs de ce projet, Messieurs Damase Beaudoin et Godfroid Casault, se sont assurés d'un bateau grand et solide sur lequel ils feront poser un engin. Grâce au pouvoir moteur dont il sera muni, ce bateau pourra voyager régulièrement malgré le calme ou les vents contraires. Nous sommes sûrs que cette entreprise obtiendra de tous les marchands de la ville l'encouragement qu'elle mérite.

Monsieur J. A. Poliquin, marchand-épicerie, de cette ville, est parti lundi pour Lewiston Maine, où il passera quelques jours chez son frère Monsieur Octave Poliquin.

Rappelez-vous, amis lecteurs, et vous Messadames, de l'avantage unique qui vous est offert d'acheter de belles marchandises et de magnifiques fourrures aux prix réduits au magasin en liquidation chez

M^{me} DE LOTTINVILLE, En face de l'église, Montmagy.

Madame veuve Albert Caron et Mesdemoiselle Catherine et Délima Renault, sont en promenade chez Monsieur F. N. Gagnon, de Mont Plaisant, Québec.

Monsieur Alexandre Michon, étudiant en pharmacie, est parti hier pour Montréal, après avoir passé huit jours de vacance chez son père, Monsieur A. E. Michon, pharmacien.

Monsieur Donat Paquet, étudiant en génie civil à l'École Polytechnique de Montréal, est venu passer quinze jours de vacances dans sa famille.

Vous avez, sans doute, un cadeau à faire pour Noël et le Jour de l'An, ne manquez pas de visiter notre assortiment.

A. E. MICHON.

Étaient de passage à Montmagy, ces jours derniers, inscrits à l'Hôtel Central : Messieurs J. Aug. Gamache, l'Islet ; Julien Bernier, Onésime Bernier, Omer Gagné, Adélard Guimont, Thaddée Guimont, Georges Bernier, Georges Frigault, Michel Delage, du Cap Saint-Ignace ; Monsieur et Madame Alfred Bernier, de Saint-Eugène

Elle Gaudreau, de Saint-Cyrille ; Emile Gaudreau, Omer Cloutier, Omer Gaudreau, du Cap Saint-Ignace ; J. A. Naulin, Lévis ; J. E. Breton, Québec et Charlebourg ; Arthur Colombe, l'Islet ; J. A. Talbot, l'Islet ; Philibert Mercier, Jos. Bernier, M. P.

l'Islet ; Charles Lecours, Saint-Cyrille ; L. Lefrançois, Québec ; C. Cameron, R. Prate, de Notre-Dame du Rosaire ; Joseph Sketo, de Renfrew.

LUZEM LE TABAC "ROSE QUESSNEL" ET CONSERVEZ LES COUPONS QUE VOUS POURRIEZ ÉCHANGER CHEZ M. MISAEL CHANATHCHIZ QUI VEND EN 6 OS ET EN DETAIL LES TABACS MANUFACTURÉS PAR LOCK CITY TOBACCO.

La belle grande propriété appartenant à M. Zéphirin Saint-Pierre, de l'Isle-aux-Oies, fleuve Saint-Laurent, avoisinant les grandes fermes des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, de Québec, y compris un arpent de batture et une moitié indivise de l'île appelée Isle-à-Deux-Têtes.

Pour prix et conditions s'adresser au notaire J. O. Roy, Cap Saint-Ignace, comté de Montmagy. On pourra peut-être vendre cette grande propriété par parties, si la chose peut se faire.

Liquidation

Tel qu'annoncé dans tous les journaux du district, le magasin de Lottinville sera loué pour le 1er mai prochain. A cet effet, tout le stock de marchandises sèches, le plus considérable de la ville, sera vendu au prix coûtant. Nous conseillons à nos lecteurs de ne pas manquer l'occasion de se procurer de belles et bonnes marchandises, strictement au prix coûtant. L'assortiment de fourrures est des plus beaux et des plus variés chez

M^{me} DE LOTTINVILLE, En face de l'église, Montmagy.

Monsieur et Madame L. A. Gosse, de Montréal, Madame Alb. Arsenault, de Saint-Gervais, Monsieur et Madame Horace Bélanger, d'Edmonton, étaient en visite ces jours derniers chez Monsieur Amable Bélanger.

Messieurs Michel Guimont, ingénieur civil, et O. B. C. Richardson, comptable, de Notre-Dame du Rosaire étaient de passage à Montmagy, mardi.

Monsieur A. E. Crépeau, gérant à Montmagy de la Banque de Québec, est allé passer le jour des Rois à Montréal, dans sa famille.

Monsieur et Madame C. Gagnon, M. Edmond Gagnon et mademoiselle Lumina Gagnon, de Berthier, sont venus passer le jour des Rois à Montmagy, chez Monsieur Edmond Bernatchez.

Monsieur l'abbé Albert Hébert, professeur de sciences au Séminaire de Québec, est parti samedi pour Boston, où il suivra pendant cinq mois les cours de Chimie de l'Université Harvard, de Cambridge.

LIQUIDATION

Vous avez un beau capot en chat ? Vous avez une belle blouse en fourrures pour dames ou n'importe quelle riche fourrure ? Profitez de la grande liquidation et rendez-vous chez

M^{me} DE LOTTINVILLE, En face de l'église, Montmagy.

Nous avons appris avec plaisir la nomination du Révérend Edmond V. Laverne, de cette paroisse, comme vicaire de Ste-Famille de l'île d'Orléans.

Durant le cours de l'année 1907, il y a eu dans notre paroisse 28 mariages, 214 baptêmes et 119 sépultures, dont 52 adultes et 67 enfants.

FOURRURES—FOURRURES

Pour \$4,000 de fourrures consistant en capots en chat sauvage, capots en Wombat ; capots en Lynx, chiens du Tibet, Robes de voitures, Tours de cou, Pelerines, Manchons, Casques, Collets en "cream", etc.

Blouses en Seal, mouton de Perse, Astrakan, Peaux de creamer, etc.

Le tout pour être vendu au prix coûtant conformément à l'annonce de liquidation.

M^{me} DE LOTTINVILLE, Porte voisine de l'Hôtel-de-Ville, Montmagy.

Mardi matin ont eu lieu les funérailles de Monsieur Jos. ph. Colombe, cultivateur, de la Rivière du Sud, décédé vendredi dernier, à l'âge de 80 ans. Le deuil était conduit par les fils du défunt : Messieurs Philémon et Edmond Colombe, Monsieur l'abbé L. J. Colombe, curé de Saint-Ubalde, de Portneuf, et son gendre, Monsieur Adrien Normand, Monsieur François Côté, précédait le convoi portant la croix. Les porteurs étaient Messieurs Napoléon Poirier, Jean-Baptiste Normand, Céphas Gendron et Étienne Léslois.

L'inhumation a eu lieu dans l'église paroissiale.

Nous offrons à la famille en deuil l'expression sincère de nos plus vives sympathies.

NAISSANCE

Dimanche, le 5 janvier, l'épouse de Monsieur Joseph Jacques un fils baptisé sous les noms de Joseph Ernest Elie, Parrain, Monsieur Ernest Jacques ; marraine Mademoiselle Marie Anna Fournier.

La nouvelle cigarette "Sweet Rose" est certainement la plus délicate cigarette à 10 cts qu'il y ait sur le marché. La qualité supérieure du tabac et du papier employés dans sa fabrication, la recommandent tout spécialement aux amateurs.

Fermier demandé

On demande un bon fermier. S'adresser à

ALFRED GAMACHE, Cap Saint-Ignace.

Thé! Thé! Thé!

Achetez les thés et cafés de M. M. Bernatchez qui vous donnera un joli cadeau avec chaque achat d'une livre.

Nouvelles du District

(Suite de la 1ère page)

L'Islet

Le 7 janvier courant, deux mariages ont eu lieu dans notre paroisse. M. Pierre Joseph Caron, de Ste-Rose de Lima, Kankakee, Illinois, a épousé Mademoiselle Abla Caron, fille de M. Joseph Caron, M. Jos. Pierre Caron servait de témoin au marié, son cousin, et la mariée était accompagnée de son père. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé E. Dionne.

Le même jour, M. Ernest Caron, de cette paroisse, a épousé Mademoiselle Marie-Anna Fortin, fille de feu Romuald Fortin. M. Caron servait de témoin à son fils, et la mariée était accompagnée de son frère, M. Georges Fortin. M. l'abbé Wilfrid Caron, frère du marié, a donné la bénédiction nuptiale.

La chapelle de Notre-Dame était magnifiquement décorée à l'occasion de ces deux mariages. Le chœur a exécuté de jolis morceaux sous la direction de Mademoiselle Léonie Lemieux, organiste, et M. Ludger Lemieux a joué un joli morceau de violon.

Nous offrons nos vœux les plus sincères de bonheur aux deux couples. —Monsieur Philéme Bélanger, arpenteur, d'Ottawa, et son fils, Monsieur Horace Bélanger, et son épouse sont de passage à l'Islet, en visite chez des parents ; ils étaient les hôtes de Monsieur le Docteur Alphonse Dion, le jour des Rois. Madame Bélanger séjournera probablement ici et à Québec pendant trois mois.

—Monsieur Joseph Couillard, de Alpena, Michigan, est en visite chez sa mère, Madame Veuve Eugène Couillard, avec sa famille. Après une absence de 27 ans, la réception a été très touchante.

—Monsieur Jos. Simpson, frère de Messieurs Théodore et Charles Simpson, est en visite chez ses parents après une absence de 38 ans.

—Monsieur Fénéon Ménard, est revenu des Éboulements enchanté d'un voyage de quelques jours qu'il y a fait avec Madame Ménard.

—Monsieur l'abbé Ivanhoé Caron, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, et Madame veuve William Caron, étaient les hôtes de Monsieur Philéme Kirouac, mardi dernier.

NAISSANCES—Madame J. S. Fournier, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph Étienne Léopold Parrain et marraine, Monsieur et Madame Irénée Lord, grands parents de l'enfant.

—Madame Z. April, une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie-Aurore-Julienne Parrain et marraine, Monsieur et Madame Joseph Cyrille Lemieux.

—Madame Amédée Houle, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Charles-Antoine-Gérard Parrain et marraine, Monsieur et Madame Diogène Couillard, de Montmagy.

—Madame Joseph Giasson, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Arthur-Léonce Parrain, Monsieur François Giasson, frère de l'enfant, marraine Mademoiselle Yvonne Giasson, sa cousine.

—Madame J. B. Ménard, une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie-Germaine-Gabrielle, Parrain et marraine ; Monsieur et Madame Onésime Rodrigue.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Bilan judiciaire pour l'année 1907

En cour Supérieure il a été émis 94 brevets à la demande des avocats suivants :

Maurice Rousseau, 37
A. J. Bender, 21
Turgeon, Roy et Langlais, 12
Pacaud et Bernier, 4
Choquette, Gallepeult et Francoeur, 4
Francoeur et Gendron, 3
Belleau, Belleau et Belleau, 3
Divers avocats, 10

En cour de Circuit, 191 brevets ont été demandés par les avocats suivants :

Maurice Rousseau, 33
A. J. Bender, 43
A. Laverne, 15
Turgeon, Roy et Langlais, 8
Pacaud et Bernier, 8
Omer Bérubé, 7
Divers avocats, 17

AVIS

M. Joseph Thibault, manufacturier de portes et châssis, etc., informe le public qu'à partir du 1er mai prochain, ses conditions de vente d'ouvrage de toutes sortes sortant de sa manufacture, seront comme suit : 3 mois net ou 3 p. c. à 30 jours. Un intérêt de 8 p. c. sera chargé sur tout compte après ce délai.

A Vendre ou à Louer

Puisieurs maisons dans différentes parties de la ville. Logements de trois et quatre chambres à louer à conditions faciles. Aussi lots à bâtir très bien situés à vendre à constituit ou au comptant. S'adresser :

JOS. C. HEBERT, notaire, Rue du Dépot, Montmagy.

Du bon sang à la place du mauvais

C'est ce que les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles donnent toujours. —Elles n'échouent jamais.

Le bon sang est la seule chose nécessaire pour la santé parfaite. Si le sang est bon, la maladie ne peut pas exister—s'il est mauvais, la maladie est sujette à apparaître. Il y a des douzaines de maladies causées par le mauvais sang. Dans ce nombre sont l'anémie, le rhumatisme, la palpitation de cœur, le mal de tête et le mal de dos, l'indigestion et les maladies spéciales des femmes et des jeunes filles qui se développent. Si vous souffrez de n'importe laquelle de ces maladies, les Pilules Roses du Dr Williams vous guériront—parce qu'elles font du sang nouveau, rouge et vivifiant. Elles réussissent là où les médecins échouent parfois. Comme preuve de ceci, Mme Sarah Jane Duse, Desoroito, Ont., dit : "En 1905, je devins faible et malade. J'étais tout à fait épuisée, je trouvais que le travail de la maison était un fardeau—quelquefois je ne pouvais pas le faire du tout ; le moindre effort me fatiguait. Je consultai un médecin qui me dit qu'il pourrait me soulager un peu, mais qu'il ne pourrait pas me guérir d'une façon permanente, à cause de mon âge. J'ai au-delà de cinquante ans. Son traitement ne m'apporta aucun secours et mon état empira grandement ; mes amis mêmes commençaient à désespérer. Quatre médecins différents me dirent que mon cas était désespéré. Mes douleurs étaient intenses. Des plaies jaillirent autour de ma bouche et j'étais incapable de manger. Je consultai un spécialiste qui me dit que ma maladie était l'anémie et qu'il avait peur d'espoir de me ramener à la santé. J'étais au désespoir et je décidai qu'il était inutile de dépenser plus d'argent pour les médecins. Un jour, mon mari m'engagea à essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après avoir fait usage de ces Pilules pendant quelques semaines, je fus convaincue que j'avais trouvé le remède approprié. J'en pris douze boîtes et elles me guérirent complètement, et maintenant je suis en excellente santé. Je les recommande avec plaisir, à toutes celles qui souffrent, car elles m'ont guérie alors que les médecins avaient échoué, et que mes amis attendaient la mort comme devant mettre un terme à mes souffrances."

A moins que le nom complet, "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" soit imprimé sur l'enveloppe autour de chaque boîte, ne les acceptez pas—toute autre pilule, ainsi nommée pilule rose, est une fraude commise dans l'intention de vous tromper, et qui peut vous causer du mal. Si votre marchand de remèdes n'a pas les véritables Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles, elles vous seront envoyées à vous directement à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Une terrible catastrophe évitée

Montréal, 9.—Une terrible catastrophe a été évitée ce matin. A huit heures le feu s'est déclaré dans le toit de la chapelle de l'orphelinat St-Alexis, dépendant de l'Assile de la Providence, rue St-Denis, près de l'église St-Jacques.

L'origine du feu est inconnue. Le feu fut découvert par la Rév. Soeur Marie-Eusèbe qui, étant en prière, à la chapelle, vit soudain la lampe du sanctuaire s'abattre sur le plancher, la corde s'étant rompue au plafond. Elle comprit que quelque chose d'insolite se passa et monta au grenier qui se trouve au-dessus de la chapelle. Elle découvrit le feu et la fumée. Elle courut donner l'alarme du "fire drill" afin de mettre d'abord en sûreté les quatre cents élèves de l'institution. En une minute tout le monde fut dehors et les pompiers arrivèrent. Il était temps. Le feu se propageait rapidement et une conflagration était à craindre. Le feu fut maîtrisé en une heure, mais les dégâts matériels sont considérables.

Un pompier, Arthur Viau, du poste No. 11 a failli perdre la vie et il fut sorti inanimé du grenier, où le feu avait originé.

Le curé de St-Jacques, M. Cherrier, a sauvé le Saint-Sacrement et tous les prêtres de St-Jacques se sont prodigués pour assister les religieuses qui ont fait preuve d'un courage et d'un dévouement admirables, surtout les soeurs Marie-Eusèbe et Raphaël, de Jésus.

Si cet incendie s'était déclaré la nuit, la destruction de toute l'institution eût été inévitable et nous aurions de nombreuses pertes de vie à enregistrer.

"LA MAISON MODERNE"

"Magazine de famille" essentiellement "moral et canadien", intéressant, "instructif, amusant". Abonnement : 50 cts pour un an ; 25 cts pour six mois.

Un numéro spécimen" envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Adressez : "La Maison Moderne", 16 rue St-Vincent, Montréal.

Servez-vous du Savon Sec de Lever une fois par jour pour laver vos mains et vos vêtements—vous en serez satisfait.

LA BANQUE NATIONALE
Capital sousc. \$1,794,180 ; Capital versé \$1,787,124
Fonds de Réserve \$750,000
DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté, l'intérêt comptant du jour du dépôt.
L'INTERET EST PAYE 4 fois par année au plus haut taux courant.
QUARANTE BUREAUX distribués sur tous les points utiles de la province.
UNE SUCCURSALE EST OUTERTE à Paris, France, pour l'accommodation des voyageurs.
Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.
Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.
SOUVENEZ-VOUS qu'un DOLLAR EPARGNE est un DOLLAR GAGNE

Tel qu'annoncé dans le précédent numéro notre vente au prix du gros est commencée. Inutile d'enumerer tous les articles. Quelques uns suffiront pour vous donner une idée de nos prix :: :: ::

Capots de Chas pour \$50.
Tours de Cou, Etoles, Manchons, Casques, etc. au prix de la manufacture.
Belles matinées de satine noir pour 50c. Flanellette à Robe, 8½c la verge. Coton à tablier 8½c la verge. beau Coton jaune fin de 10 à la pce de 20 vgs, pour \$9.08. Comme toujours nous tiendrons notre parole.

J. A. Caron

Nous venons de recevoir un bien beau choix de ROBES que nous vendons très bon marché.
Nous commencerons aussi dès cette semaine une grande vente de BRODERIES à réduction et aussi une

GRANDE VENTE DE COUPONS D'INDIENNES ET DE COTON A CHEMISES :: VALANT 15c LA VERGE POUR 8c

Nous continuons toujours de donner sur achats au comptant des coupons pour cadeaux en argenterie.

William Gamache, RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY

A Vendre
Une terre de 5 arpents, située dans le cinquième rang du Canton Arago, paroisse de St-Marcel, avec bâtisses. Ancienne propriété de Johnny Butley. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à MAURICE ROUSSEAU, Avocat, Montmagy.

Les joies familiales, s'écria l'explorateur, on ne sait les goûter nulle part comme en Patagonie !
"La-bas, le fils recolt, la veille du 1er janvier, pour ses éternes, un jeune épouse, que l'on sert, le lendemain, toute rôtie, aux parents assemblés.
"Voilà ce que j'appelle dîner avec les membres de sa famille !"

Eleveurs et Fermiers

Rappelez-vous qu'un remède appliqué à temps vous permettra souvent de sauver une bête de grand prix.

Les Remèdes du Professeur Vink

ont leur place marquée dans toutes les fermes et dans tous les ranches bien tenus ; ils répondent à tous les besoins du fermier et de l'éleveur.

Poudre Restaurative du Prof. Vink
Poudre Dépurative du Prof. Vink
Vermifuge du Prof. Vink
Poudre Respiratoire du Prof. Vink
Spavin Cure du Prof. Vink
Colic Cure du Prof. Vink
Spécifique du Prof. Vink
Onguent du Prof. Vink
Huile Vétérinaire du Prof. Vink
Spécifique du Prof. Vink
Vésicatoires (mouches à chevaux) du Prof. Vink.

Des centaines de Certificats attestent l'haute valeur de ces Remèdes et sont garantis.

PREPARE PAR
The Joliette Chemical Co., Ltd., Joliette, Can.



Baume Rhumal

25 Ans de Succès!

Le Remède le plus efficace et le plus digne de confiance pour la prompte guérison des : Rhume, Toux, Bronchite, Extinction de Voix, Croup et autres Affections de la Gorge et des Poumons.

Pas d'effets facheux à craindre

Vendez chez tous les marchands 25c. la bouteille.

Préparé soigneusement par L. R. BARIDON 13 RUE ST-JEAN MONTREAL, CANADA.